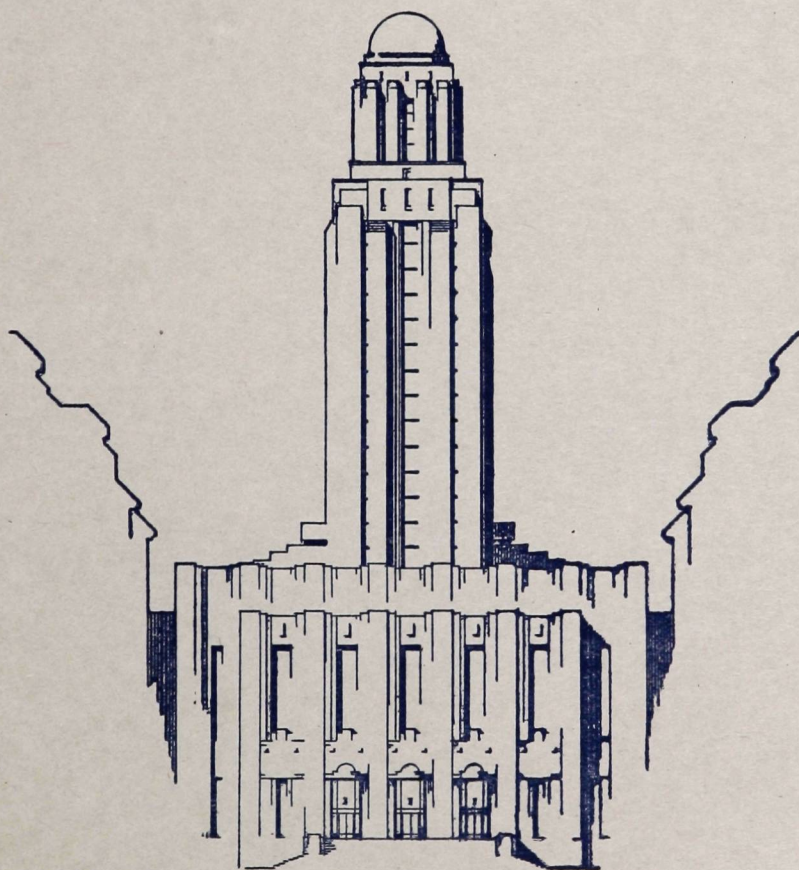


L'ACTION UNIVERSITAIRE



VOLUME X—No 6
LAPRAIRIE, P. Q.

FÉVRIER 1944

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

Comité exécutif :

Dr Louis-Charles Simard, *président*.
M. Jules Labarre, *1er vice-président*.
M. Gérard Parizeau, *2e vice-président*.
Me Roger Brossard, *secrétaire*.
M. Henri Gaudfroy, *trésorier*.
M. René Guénette, *président du comité de publication*.

Comité de publication :

M. René Guénette, *président*, MM. Paul Barry, Alain de Bray, Rex Desmarchais, Roger Duhamel, Jean-Pierre Houle, Alfred Labelle, Léon Lortie, Jean Nolin et Jean Vallerand.

Comité du Fonds des anciens :

M. A.-S. McNichols, *président*, Mgr V. Joseph Piette, Sénateur Elie Beauregard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphen Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Edouard Labelle, Olivier Lefebvre, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, Jules Labarre, *secrétaire*, Gérard Parizeau, *trésorier*.

Conseil général :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :
Agronomie : MM. Fernand Corminbœuf et Henri-C. Bois.
Chirurgie dentaire : Dr Conrad Archambault et Dr A. Plessis-Bélair.
Droit : Me Marcel Faribault et Me André Montpetit.
H. E. C. : MM. Jean Nolin et Roland Philie.
Lettres : MM. Jean-Marie Gauvreau et Jean Vallerand.
Médecine : Dr Donatien Marion et Dr Oscar Mercier.
Médecine vétérinaire : Dr H. Paul Marois et Dr Paul Ville-neuve.
Optométrie : MM. Armand Messier et Léopold Gervais.
Pharmacie : MM. Rodolphe Dagenais et Léopold Bergeron.
Philosophie : MM. Jean Bégin et Damien Jasmin.
Polytechnique : MM. Paul LeBel et Léon Duchastel.
Sciences : MM. Jules Brunel et Gustave Prévost.
Sciences sociales : M. Jean Cornez et Mlle Rolande Provencher.
Théologie : M. Gérard Chaput, p. s. s., et M. l'abbé M. Gagnon.
Le président de l'Association générale des étudiants.
Secrétaire-adjoint : M. Lucien Piché.

Trésorier honoraire :

L'honorable Henri Groulx.

Vérificateur honoraire :

Jean Valiquette (H. E. C.)

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal

Les articles publiés dans L'Action Universitaire n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Rédacteur en chef: **RAYMOND TANGHE**

Rédaction et administration :
Service de la publicité : { 2900, Boulevard du Mont-Royal. Tél. AT. 9451 et AT. 9089.
Raymond DesRosiers

Abonnement : Au Canada, \$2.00; à l'étranger, \$2.50. L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août.
Impression et expédition "Imprimerie du Sacré-Cœur", Laprairie, P. Q.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES
SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES — GENIE CIVIL —
OPTOMETRIE — AGRONOMIE — MEDECINE VETERINAIRE —
COMMERCE — ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE — MU-
SIQUE — DESSIN — ART MENAGER — TOURISME — ELOCUTION —
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES GARDES-MALADES — HYGIENE
SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRETARIAT GÉNÉRAL
2900, BOULEVARD du MONT-ROYAL — MONTRÉAL

LAIT-CRÈME
BEURRE-OEUF
BREUVAGE-
CHOCOLAT



La récupération
des forces



P.F.-13

A. POUPART CIE
LTÉE
1715, rue WOLFE FRONTENAC 2194*

**Crédit Foncier
Franco-Canadien**

SIEGE SOCIAL
5 Est, rue St-Jacques
MONTREAL

♦
PRETS
HYPOTHECAIRES

♦
Succursales : Québec — Toronto
Winnipeg—Régina
Edmonton — Van-
couver.

(Propriétés à vendre)

VOUS EST-IL ARRIVE de penser en nom-
mant un particulier comme votre exécuter
testamentaire que :

Vous exposez à toutes sortes d'éventualités
ceux qui vous sont chers;

La maladie ou la mort peut l'empêcher de
remplir ses fonctions;

Il peut ne pas toujours disposer du temps
nécessaire pour l'administration efficace de
votre succession;

Celui qui lui succédera pourra ne pas avoir
la compétence et l'impartialité voulues;

En désignant le "SUN TRUST" pour exé-
cuter vos volontés, auquel vous pouvez
adjoindre un parent ou ami, vous vous
assurez :

SECURITE — COMPETENCE — PERMANENCE
IMPARTIALITE

Le SUN TRUST Limitée

Arthur Vallée, C.R., LL.D., président

Hervé Prévost,
directeur général

Gérard Favreau,
secrétaire

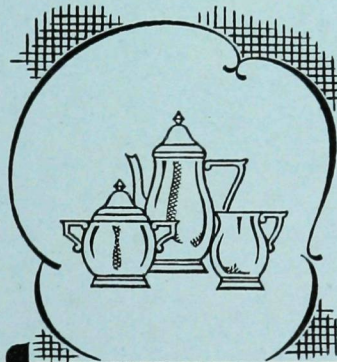
Succursale
132, St-Pierre
QUEBEC

Siège social
10 ouest St-Jacques
MONTREAL

Spécialité : Tél. : HA. 5544
Examen de la vue
Ajustement de verres

PHANEUF — MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue St-Denis Montréal
(Tout près de la rue Ontario)



**ARGENTURE
D'ORURE**

Pour la réparation
de vos argenteries
consultez une mai-
son responsable.

32 années d'expé-
riences. Plaqueur durant
20 ans pour la maison
HENRY BIRKS

Appelez HA. 8775
967, boul. St-Laurent
Montréal

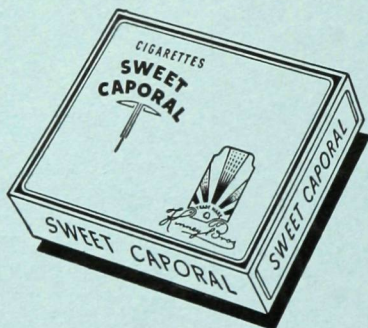
J. Henri Achim

**BERNARD BERNARD
DENIS TREMBLAY**
(CORPORATION GENERALE
de RECOUVREMENT et de CREDIT)

Licenciés en vertu de la Loi
des Agents de Recouvrement

Recouvrements et Achats de
Comptes - Garantie de \$5,000

10 ouest, RUE SAINT-JACQUES — PPlateau 3011



CIGARETTES
SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



PLUS DELICIEUX QUE JAMAIS

LE NECTAR
Mousseux
 CHRISTIN

SOMMAIRE

| | | |
|---|--------------------------|----|
| Un bâtisseur : Léo Pariseau | Raymond Tanghe | 3 |
| Montréal capitale du Canada | Guy Frégault | 5 |
| Le Mois international | Yves Mazaugues | 10 |
| Phonétique évolutive et Phonétique statique | Abbé A.-M. Lemoine | 12 |
| Deux Siècles de Britannisme | Raymond Tanghe | 17 |
| Robert Schumann | Martine Hébert-Duguay .. | 19 |
| En marge de | Guy Sauvage | 23 |
| Mises au point | | 26 |
| Les Universités dans le monde | Jean-Pierre Houle | 28 |
| À propos de quelques livres | | 30 |
| Echos et nouvelles | | 32 |
| Nécrologie | | 33 |
| Les diplômés écrivent | | 34 |

Un bâtisseur:

Léo Pariseau

Des amis du Dr Pariseau, plus qualifiés que moi, ont dit ailleurs la perte que sa mort représente pour la science et la culture française au Canada. Rarement l'unanimité a-t-elle été aussi complète autour d'une tombe.

De son vivant, Léo Pariseau cependant avait dû rompre en visière avec quelques personnages, il avait fustigé des faiseurs, des charlatans; il avait dénoncé, avec quelle verve, des abus. Et quel dédain de la flagornerie ! Cette œuvre d'épuration à elle seule mériterait la reconnaissance de ses concitoyens, car il paya de sa personne, il mena le combat non en Don Quichotte, mais en chirurgien.

D'aucuns ont vu en Léo Pariseau un frondeur. Certes les lieux communs et les idées toutes cuites n'étaient pas son fait. Il voulait regarder l'envers des façades, surtout des plus brillantes. Il est normal que cela l'ait rendu sceptique et iconoclaste parfois, je dirais même qu'il ne serait pas devenu le savant qu'il fut, en adoptant l'attitude complaisante et affable de celui qui trouve que tout va pour le mieux. Mais son scepticisme n'était ni corrosif ni destructeur, c'était plutôt l'acide qu'on passe sur la pierre pour la polir et la nettoyer avant de la graver.

Cette attitude devait plaire aux jeunes. Faire table rase des pontifes, n'est-ce pas l'ambition de la jeunesse ardente qu'importunent les magisters. Mais Pariseau était un bâtisseur. Il se plaisait à souligner le mérite d'artisans qui, travaillant dans des conditions adverses, avaient réussi, comme de patients chercheurs d'or scrutant des alluvions, à dégager une petite parcelle de vérité; il se plaisait surtout à rendre justice aux méconnus, que des usurpateurs avaient frustrés de leur part de gloire. Il lui arriva parfois de déraciner des préjugés forts de leur ancienneté et de leur confirmation encyclopédique. Et les jeunes apprenaient, par son exemple, à ne pas démolir pour démolir, mais aussi à n'accepter les réputations qu'après examen.

Pourtant ce n'est pas cet aspect de sa carrière que je voudrais signaler aux lecteurs de *L'Action universitaire*. J'ai été appelé à prendre un contact direct avec la bibliothèque de Léo Pariseau. Un à un ces volumes furent descendus des rayons où la main un peu osseuse du docteur les classait religieusement. On pourrait croire qu'il cédait à une manie de collectionneur en accumulant ainsi des trésors, mais ce n'était pas le bibliophile qui dominait chez Pariseau, c'était le savant. Lorsqu'un sujet captait son attention, et c'était géné-

ralement un sujet bien controversé, il se mettait en campagne, remuait ciel et terre, écrivait à ses amis, aux bibliothécaires, aux éditeurs, aux bouquinistes, pour recevoir une bibliographie aussi complète que possible sur ce sujet.

Il a ainsi construit sa bibliothèque non pas au caprice des rencontres, au hasard des occasions et des ventes, non pas même au rythme des fluctuations de sa bourse, car ce n'est pas l'argent qui est essentiel ici, mais la science, mais le flair, mais la persévérance.

Il a bâti, et moi qui ai dû dégager chaque pierre de ce monument, je sais de quel mortier il était fait, de quelle trempe en était l'armature, et combien l'architecture en était soigneusement étudiée.

Ce monument sera reconstitué, non seulement dans sa forme extérieure mais dans son esprit, et c'est la preuve de la victoire de l'esprit sur la matière, car la passion de Pariseau pour la vérité scientifique, son attachement aux réelles valeurs, lui survivent. Les livres qu'il a choisis, qu'il a jugés, qu'il a aimés ou méprisés, ceux qu'il a annotés d'une écriture orageuse, de mots cinglants parfois, ou de références scientifiques, ces livres dont certains avaient déjà un lourd passé, resteront un témoignage, celui de la probité du savant que nous venons de perdre.

Il aimait les chercheurs, les piocheurs, ceux du laboratoire et ceux de la pensée. Il avait une prédilection spéciale pour les nôtres qui travaillent, qui bûchent; sa bibliothèque était riche de livres canadiens. Mais gare aux faiseurs, il était impitoyable à leur endroit.

A sa demande j'étais allé le voir l'avant-veille de sa mort. L'esprit d'une parfaite lucidité il m'entretenait encore de quelques livres difamatoires publiés il y a un siècle. Au cours de cet ultime entretien j'ai pu lui dire que sa bibliothèque avait été transportée bien en ordre à l'Université où elle se trouve à l'abri, en attendant qu'on apprête la salle qui doit la recevoir. Jamais je n'oublierai la lueur de joie qui traversa son regard.

Léo Pariseau restera vivant parmi nous en ce qu'il avait de plus noble, de plus précieux, son infatigable souci de la vérité, sa curiosité, son goût de la recherche et son refus du banal. Dans la bibliothèque où seront réunis ses livres, les étudiants pourront retrouver l'âme de celui qui s'est sacrifié à la science; ils sentiront peser sur eux le regard critique et peut-être se disant : "Pariseau aurait-il approuvé ceci ?" seront-ils enclins à rebrousser chemin s'ils se sont fourvoyés, à poursuivre leurs investigations, ou à ne pas se contenter d'une demi-mesure. Un homme qui peut ainsi exercer une influence posthume est vivant entre tous.

Raymond TANGHE

MONTREAL

capitale du Canada

Il y aura cent ans cette année, Montréal devenait la capitale des Canadas-Unis. Le 24 juin 1844, le représentant de la reine, Son Excellence Sir Charles Metcalfe, faisait son entrée solennelle dans la ville. Les troupes formaient un cordon le long des rues étroites, bordées de massives maisons de pierre, où s'entassait la foule bigarrée des grands jours. Les Montréalais étaient un peuple enthousiaste et expansif. Ils aimaient s'étourdir dans des manifestations bruyantes. Cette après-midi-là, les cloches sonnaient à toute volée. Les batteries de l'île Sainte-Hélène tiraient salve sur salve. Les musiques jouaient à fendre l'air. La foule acclamait. Très digne, Monsieur le maire accompagnait le gouverneur, avec une longue suite d'équipages "portant l'élite de la société de Montréal." Ici et là s'élevaient des arcs de triomphe. "La nouvelle capitale du Canada," écrit un contemporain, "peut dire qu'elle a vu ce jour-là un petit échantillon des entrées triomphales des anciens empereurs romains, sauf les trophées et les dépouilles."¹

Tout Montréal exultait. Ce n'était pas sans peine que la ville était devenue le siège du gouvernement. Pour obtenir l'adhésion du Haut-Canada à l'Union, Sydenham avait dû lui promettre d'établir la capitale à l'intérieur de ses frontières. Son choix était tombé sur Kingston. C'était un piètre

choix. Dès 1843, la législature voulait s'en aller. Ce fut cependant l'occasion de débats passionnés. L'ancien fort Cataracoui (en iroquois Katarakué, "lieu où l'on se cache"), n'entendait pas se laisser dépouiller si aisément de sa dignité. Et Kingston avait des alliés : ne voulait-on pas transporter le gouvernement à Montréal ? Trahison, clamait un journal de Toronto : "La population britannique est trahie, honteusement trahie !... Ce n'est point ici une question entre Kingston et Montréal, mais une question de suprématie française ou anglaise ; et souffrir que le siège du gouvernement soit transféré hors des limites du Haut-Canada serait pour nous un plus grand mal que l'annexion aux Etats-Unis."²

Pourtant, la métropole — car Montréal était déjà la métropole — n'avait pas un caractère bien français. Les Canadiens y constituaient une minorité : 19,000 sur 43,000 âmes ; le reste de la population comprenait des Anglo-Canadiens, des Ecossais, des Anglais du vieux pays et des Irlandais. Située au point de rencontre des voies océaniques et des grandes voies de communications intérieures, la ville s'était transformée en couloir reliant les marchés américains aux marchés anglais. Voici comment. En 1843, lord Stanley avait fait adopter le *Canadian Corn Act*, loi par laquelle les exportateurs de farines et de blés ca-

(1) Cité par O. Maurault, *Marges d'histoire*, 3 vols., Montréal, 1929-1930, II, 87.

(2) Cité par A. Gérin-Lajoie, *Dix ans au Canada*, Québec, 1888, 185.

nadiens ne payaient que le cinquième des droits d'entrée qui, en Angleterre, frappaient les céréales étrangères. De plus, le blé américain, pourvu qu'il fût moulu au Canada, jouissait du même traitement de faveur. Le Canada, surtout la région de Montréal, servit ainsi d'intermédiaire entre les Etats du Middle-West, lourds d'immenses moissons, et les ports anglais. Le Canada construisit moulins et entrepôts, améliora ses canaux, entreprit timidement de tracer des voies ferrées. C'était la prospérité. Richesse éphémère, qui devait tomber brusquement en 1846, lors de l'abolition des *Corn Laws*, mais dont Montréal savait profiter.

La métropole canadienne avait donc des titres certains à la dignité de capitale. Metcalfe s'en rendit compte, et c'est pourquoi, durant cinq ans, elle fut le centre politique de la "Province du Canada". La législature s'y logea assez bien. Le marché Sainte-Anne devint un parlement. L'immeuble, dont l'entrée principale donnait sur la rue des Commissaires, comptait deux étages à ses extrémités, trois dans sa partie centrale. Le rez-de-chaussée fut divisé en bureaux à l'usage des "écrivains" ou greffiers. Le premier étage logea les Chambres : l'aile qui s'allongeait vers l'ouest abrita l'Assemblée et l'autre aile, le Conseil législatif. Au centre, on plaça le bureau de poste et l'appartement du sergent d'armes. Sous le dôme, s'aligeaient les rayons de la bibliothèque, contiguë à la "salle privée des membres." Les contemporains ne remarquaient qu'un inconvénient : les galeries réservées au public, toujours friand de duels oratoires et désireux de voir comment se font les lois, étaient trop étroites, au goût des Montréalais; c'est à peine si trois cents "spectateurs" pouvaient y trouver place.

Les 22 et 23 novembre 1844, on procéda à des élections. Spectacle magni-

fique. Une immigration de caractère peu rassurant envahit subitement la capitale : matelots ramassés dans le port de Québec, Glengarrys racolés dans le Haut-Canada, Irlandais transportés de Rawdon et de Glasgow, tous ces gens venaient "travailler" à l'élection des représentants du peuple de Montréal. Les marchands fermèrent boutique. On vota. Mais les urnes étaient bien gardées. Des barricades se dressaient dans le voisinage des bureaux de votation. La troupe veillait. On avait même dégarni certains postes de la frontière pour dépêcher des dragons sur le champ de bataille électoral. Le pharmacien Romuald Trudeau, à qui Mgr Maurault a consacré une agréable étude, écrit à ce sujet de bien amusants commentaires : "... C'était enfin l'armée entière, infanterie, cavalerie et artillerie, que l'on avait mise en disponibilité pour l'occasion et stationnée dans les différents quartiers de la cité; ... c'étaient, que sais-je, tous les préparatifs que l'on présume devoir se faire en l'attente d'une invasion ennemie, ou à l'approche d'un siège, dans toutes ses formes; et tout cela, il ne faut pas le perdre de vue, à l'occasion de l'exercice du plus beau privilège de la liberté d'un citoyen, le choix de ses mandataires, de ces personnes sacrées, de ces *Patres conscripti* à qui il entend confier la confection des lois qui doivent régir l'Etat et le protéger. ⁽³⁾ Il y eut de la casse. Il y eut aussi des élus : c'était là l'essentiel. Le 28 novembre, s'ouvrait la première session du deuxième Parlement des Canadas-Unis.

On était alors en pleines luttes constitutionnelles. Les tenants de la responsabilité ministérielle, après avoir enregistré quelques gains sous Sydenham et sous Bagot, perdaient maintenant du terrain devant les attaques

(3) O. Maurault, *op. cit.*, 90.

de front conduites par Metcalfe. Ce "proconsul" s'était fait la main dans l'Inde, où il avait occupé le poste de résident à Delhi, puis à Hyderabad, avant de devenir membre du Conseil suprême du Bengale. Il avait instruction de s'opposer à la théorie de la responsabilité ministérielle. Les idées de Londres étaient claires sur ce point. Le 15 octobre 1839, lord John Russell avait écrit à Sydenham : "Il peut arriver que le gouverneur reçoive à la fois des instructions de la Reine et des avis de son Conseil exécutif qui se trouveraient en opposition manifeste. S'il doit obéir à ses instructions d'Angleterre, le parallèle de la responsabilité constitutionnelle n'existe plus; si, d'autre part, il doit suivre l'avis de son Conseil, il n'est plus un officier subordonné mais un souverain indépendant." C'était aussi la doctrine de Metcalfe : il consulterait son ministère quand bon lui semblerait et nommerait à son gré aux emplois publics. Placé devant la nécessité de se soumettre ou de se démettre, le premier ministre Lafontaine-Baldwin avait choisi le terme le plus honorable de cette alternative; il avait remis sa démission. Mais le programme que les deux hommes d'Etat s'étaient tracé — pourvoir aux besoins criants de l'instruction publique, aménager rapidement de bonnes voies de communication, améliorer le système judiciaire, etc. — était resté à l'état de projet.

Ce n'est pas à dire que le parlement de Montréal restât inactif. Corps législatif, l'Assemblée légiférait; c'était assez naturel. En 1845, on adoptait 113 lois, et 112 à la session de 1846. Du reste, les duels oratoires ne manquaient pas de vivacité. M. Aylwin, député de Québec, provoqua M. Daly, secrétaire provincial; ils échangèrent chacun un coup de pistolet. A la suite de quoi, l'honneur des deux adversaires était sauf et l'habit de M. Aylwin percé d'une balle.

Enfin, le 1er octobre 1846, James Bruce, huitième comte d'Elgin devenait gouverneur du Canada. Le 30 janvier suivant, il entra en triomphe à Montréal. Le parti au pouvoir, il le savait hostile aux Canadiens français, et il attendait du gouverneur que celui-ci se fit le champion de ses intérêts les plus loyaux et les plus sonnants. Mais Elgin se révéla tout de suite homme de résolution et de grand sens, capable de penser personnellement, peu disposé à jouer le rôle d'un pantin solennel aux mains d'un groupe de fanatiques et de cumulards. Sérieux, excellent orateur, il charma par sa simplicité une population qui n'avait pas encore oublié le faste tout oriental dont lord Durham avait cru bon de s'entourer. Pourtant, il venait d'épouser Mary Louisa, fille de Durham... Et il proclamait bien haut qu'il adoptait les vues politiques de feu son beau-père. Que fallait-il en conclure? Durham avait recommandé à la fois l'union des Canadas et la reconnaissance de la responsabilité ministérielle au pays. Seul, ce dernier point restait à réaliser. Il le réaliserait.

Mais il faudrait, auparavant, traverser une crise extrêmement violente. Montréal y perdrait sa dignité de capitale; toute une partie de sa population perdrait, par la même occasion, sa dignité tout court. Voyons les faits.

Le 4 mars 1848, le cabinet tory présidé par Sir Allan McNab était forcé de se démettre et, le 10 mars, Lafontaine acceptait une fois de plus de former un ministère avec Robert Baldwin. Quelle serait l'attitude d'Elgin? Il voulut laisser le parlement souverain. En 1849, il ouvrait la session en prononçant un discours en français et en anglais. Son intention était de gagner la confiance des Canadiens français. Scandale chez les purs du torysme intégral. Mais ces dénonciations véhémentes contribuèrent plus que tout

à rapprocher du gouverneur la population d'origine française : les ennemis de nos ennemis sont nos amis. Les événements décisifs ne tardèrent pas à se produire.

Au cours du soulèvement de 1837-1838, les ruines s'étaient accumulées en plusieurs endroits des deux Canadas. Des villages canadiens-français, on le sait, avaient été l'objet d'une destruction systématique et sauvage. Dès 1841, le Parlement avait indemnisé les citoyens du Haut-Canada qui avaient subi des pertes matérielles durant la rébellion. Le même principe devait s'appliquer au Bas-Canada. C'était logique. Et ce n'était que justice. C'est pourquoi, en 1849, le gouvernement présentait un projet de loi intitulé "Acte à l'effet de dédommager les citoyens du Bas-Canada dont la propriété a été détruite durant la rébellion des années 1837 et 1838."

Le débat s'ouvre le 13 février. Il durera quatre jours. C'est un déchaînement inouï de violence verbale. William Hume Blake et Allan McNab multiplient les interventions tonitruantes; dans leur loyalisme exaspéré, ils ne sauraient admettre qu'on récompense les rebelles, qu'on verse une prime à la déloyauté. Le ministère brise toutes les attaques de l'opposition et, le 9 mars, le projet de loi est adopté à sa troisième lecture par 47 voix contre 18. La lutte se poursuit au Conseil législatif. La loi passe tout de même à une bonne majorité de six voix. Il ne reste plus qu'à obtenir la sanction du gouverneur. Elgin ne juge peut-être pas la mesure très opportune, mais il ne peut pas s'empêcher de constater qu'elle est parfaitement légale. Pourquoi ce qui était admissible, lorsqu'il s'agissait d'indemniser les sujets britanniques du Haut-Canada, ne le serait-il plus dès qu'il est question d'indemniser les sujets britanniques de la vieille province française ? Mais les tories ont une

autre logique. Ils lui proposent de suspendre le projet de loi, de le réserver à l'approbation du gouvernement impérial. Au fond, ce n'est plus seulement l'indemnité qui est en jeu; c'est tout le principe de la responsabilité ministérielle. Le ministère appuie la mesure et les deux Chambres appuient le ministère : refuser la sanction, ce serait faire un immense pas en arrière. Elgin n'est pas prêt à reculer. Il tient bon. Le 25 avril, il donne son assentiment à la loi d'indemnité. Voilà la question réglée. La bataille est finie.

La bataille commence. En sortant du Parlement, le gouverneur est accueilli par une tempête de sifflets et de huées; des volées d'œufs gâtés s'abattent sur sa voiture. L'agitation monte dans la presse, dans la rue. Dès le 13 février, la *Montreal Gazette* a publié un article incendiaire : "Réveillez-vous, soulevez-vous. ... Apprenez à un ministère tyrannique que la mesure de l'iniquité peut s'emplir jusqu'à renverser, mais que, lorsque vous n'aurez plus d'autres moyens, vous posséderez le droit sacré de la résistance; montrez-lui que vous aurez encore le courage qui vous animait en 1837 pour écraser vos oppresseurs."⁽⁴⁾ Le 25 avril, de bonnes âmes répandent généreusement dans la ville un *extra* du même journal; cette fois, c'est un véritable appel à l'émeute : "Anglo-Saxons, vous devez vivre pour l'avenir; votre sang, votre race seront désormais votre loi suprême ... Vous serez Anglais, dussiez-vous n'être plus britanniques. Votre allégeance, à qui va-t-elle et quelle est-elle maintenant ? Que chacun réponde pour soi-même."⁽⁵⁾ Ces loyalistes, tout de même !

Le soir du 25 avril, une foule houleuse manifeste au Champ-de-Mars. Les discours sont d'une extrême viru-

(4) Cité par L. Groulx, "L'émeute de 1849", *Ville ô ma ville*, Montréal, 1942, 190.

(5) *Ibid.*, 193.

lence. Alfred Perry, capitaine des pompiers et bientôt capitaine des incendiaires, s'amène au cri de : "Que l'on me suive au Parlement !" La populace s'y laisse conduire. Une grêle de pierres tombe dans les fenêtres de l'Assemblée législative, qui est en séance. La canaille fait irruption dans l'enceinte, multiplie les actes de vandalisme. Un bouffon s'assied dans le fauteuil du président et s'écrie : "I dissolve this House." Perry s'empare de la "masse" et va rejoindre la foule hurlante. Auparavant, il a brisé les tuyaux du gaz; maintenant, le Parlement flambe. La rumeur circule que les députés canadiens-français sont emprisonnés dans le brasier; elle est accueillie avec un frisson de joie. Un témoin avouera plus tard que le spectacle était "magnifiquement beau."

Durant des semaines et des mois, la canaille restera maîtresse de la rue. Le gouverneur ne peut paraître sans être poursuivi par une populace armée de pierres et d'œufs pourris. C'est devenu un sport de *gentlemen* que de le couvrir d'omelettes. "Ce n'était pas seulement le fait de la canaille," écrit

S.-E. Dawson. "L'émeute recueillait l'approbation de l'élite britannique de la ville, celle des citoyens les plus huppés, des négociants, des avocats, des clergymen. On pouvait voir des chefs de *church meetings*, des hommes à cheveux gris, en compagnie des gamins, courir, la pierre au poing, pour assommer le représentant de la Reine. C'était le spectacle le plus cocasse qu'on pût imaginer, aussi amusant que révélateur; c'était de la véritable démente, une tarentelle de passion politique... Ce fut notre pauvre ville qui en souffrit; car les gens mêmes qui, dans toute l'étendue du Canada, encourageaient et approuvaient l'émeute, insistèrent plus tard sur la nécessité de transporter ailleurs le siège du gouvernement, à cause de la turbulence des Montréalais."

C'est ainsi que Montréal perdit son titre de capitale, que nous eûmes ensuite un parlement ambulant — "péripatéticien mais guère philosophe," remarque encore S.-E. Dawson — et que triompha définitivement le principe de la responsabilité ministérielle.

GUY FRÉGAULT

Le mois international

20 décembre 1943 – 20 janvier 1944

Le grand événement du mois est la continuation des offensives russes et leur répercussion sur la politique générale.

Ayant atteint Kiev le 11 novembre, les Soviétiques ont repris sans relâche leurs offensives. Au Nord, dans la région de Nevel, le général Bagramian attaqua en direction de Polotsk, sans sans avoir réussi à prendre cette ville. A sa gauche, l'armée Rokossovsky, attaquant vers Zhlobin, s'est approchée de cet objectif, nœud de voies ferrées. Au sud des marais du Pripiet c'est l'armée du général Vatutine qui s'est acquis les plus francs succès. Partie de Brousilov, à l'Ouest de Kiev, cette armée avança en éventail vers les frontières polonaise et roumaine : après la prise de Jitomir et de Korosten, elle franchissait la frontière polonaise le 3 janvier et atteignait Sarny le 9. La prise de Berdichev, de Belaya Tserkov (le 4) lui permettait d'atteindre le Boug au sud de Vinnitsa.

L'armée du général Konev, en s'emparant de Kirovograd, menace d'encerclement les troupes allemandes de Smela dont la retraite peut éventuellement être coupée par les troupes de Vatutine. Plus au sud, les troupes soviétiques ont occupé Zaporozhe dans la boucle du Dniepr. La chute de Kherson, à l'embouchure du même fleuve, a complètement isolé l'armée allemande de Crimée contre laquelle une offensive russe semble se déclencher à Kerch. La dernière offensive a débuté ces jours derniers pour dégager Léninegrad.

Ces succès n'ont pas été aisés : en dépit de brèches qui semblent s'être produites, les armées allemandes ont maintenu le contact et ont même opéré de vigoureuses contre-offensives. Elles semblent avoir la maîtrise de la voie ferrée Polotsk-Vitebsk-Zhlobin. Elles ont gardé dans le Sud, Krivoïrog, dont les riches minerais de fer représentaient 60% de la production russe, de même que Niko-

pol sur Dniepr, dont les mines de manganèse sont d'un intérêt capital pour la machine de guerre allemande (en 1938 : 360,000 tonnes, contre 250,000 en Allemagne).

L'offensive de l'armée Vatutine, en pénétrant en Pologne, a soulevé un problème international de la première importance. Les Soviétiques avaient récemment parlé des républiques soviétiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie, laissant bien entendre que ces régions occupées en 1939 par leurs armées le seraient de nouveau, sans égard à l'indépendance dont ces pays ont joui de 1919 à 1939. Lorsqu'ils franchirent la frontière polonaise le 4 janvier, les Soviétiques n'en firent pas autrement état. Mais le journal polonais de Londres parla de "crise politique et morale" ce que chacun pensa aisément, puisque l'attitude prise à l'égard de la Pologne peut être considérée comme une pierre de touche. Une revue polonaise de Moscou parla très vite d'échanges de territoires, les Polonais ayant à compenser les pertes subies à l'Est par l'annexion de la Prusse orientale, de Danzig et de la Haute-Silésie. Le "Times" de Londres appuya cette vue. Puis, dans une déclaration officielle, Moscou proposa de s'en tenir à la ligne déterminée par lord Curzon en 1919 et alors acceptée par la Conférence interalliée de Paris. La proposition était habile, car c'était mettre l'Angleterre en cause.

Le gouvernement polonais de Londres, présidé par M. Stanislas Mikolajczyk examina la question. Le 15, il fit une déclaration, estimant "qu'il est préférable de s'abstenir pour le moment de nouvelles déclarations publiques" et rappelant qu'il avait exprimé à maintes reprises son désir sincère d'un accord polono-soviétique à des conditions qui seraient justes et acceptables pour les deux parties". Il s'adressait aux gouvernements de Londres et de Washington "dans le but d'obtenir par leur intermédiaire une discussion

entre le gouvernement polonais et le gouvernement soviétique". C'était internationaliser l'affaire; on considérait officiellement à Londres qu'on se trouvait en présence d'une "réponse encourageante". Mais les Soviets se refusèrent à toute négociation avec le gouvernement polonais de Londres. On se rappelle en effet que les relations ont été rompues à la suite d'une démarche des Polonais : le 16 avril 1943, ils demandaient une enquête de la Croix-Rouge sur la disparition de 10,000 officiers polonais dans la région de Katyn-Smolensk.

D'autre part, la *Pravda* du 17 janvier publiait une dépêche sensationnelle en provenance du Caire. Selon des "sources sérieuses grecques et yougoslaves" la dépêche parlait de rencontre entre "deux personnages officiels anglais et Von Ribbentrop." "La réunion avait pour but les conditions d'une paix séparée avec l'Allemagne. On croit savoir que la réunion n'est pas demeurée sans résultats." Le Foreign Office et Lord Halifax, à Washington, démentirent officiellement ces rumeurs. La radio de Moscou avança qu'il était faux de dire qu'aucune offre de paix n'avait été faite. On parla de von Papen à Ankara. Et les conjectures continuent, tous s'accordant à voir dans cette publication une manœuvre des Soviets en rapport avec l'affaire de la frontière polonaise. Sur cette question précise, le gouvernement américain, par la voix de M. Cordell Hull, se dit prêt à offrir ses bons offices.

La frontière orientale de la Pologne est en réalité une question fort épineuse. La Pologne du XVIIe siècle s'étendait jusqu'à la mer Noire, englobant l'Ukraine, la Lithuanie ainsi qu'une grande partie de la Russie Blanche. Les Romanof reprirent en 1667 Smolensk, Kiev et la boucle du Dniepr. La nouvelle Russie s'affermir et profita grandement, de 1772 à 1795, de la suppression de la Pologne par ses trois voisins prussien, autrichien et russe. Pour ne pas indisposer Alexandre Ier, Napoléon ne reconstitua qu'un "Grand duché de Varsovie" lequel fut réannexé par les Russes en 1815. A partir de 1830, les Russes s'appliquèrent à russifier, à décatholiciser la Pologne, tandis qu'ils y refoulaient les juifs de l'empire, selon une politique inaugurée en 1790 par Catherine II. C'est en raison

de la chute simultanée de l'Allemagne et de la Russie que les Polonais purent, à la fin de la guerre précédente, rétablir leur pays dans les frontières étendues de 1939. Les Soviets avaient tenté de s'y opposer par une offensive de 1919; mais ils avaient été refoulés et durent s'incliner en 1921, au traité de Riga. Les Polonais n'avaient jamais accepté la ligne Curzon qui laissait hors de leur pays 6,400,000 de leurs compatriotes. D'autre part, la frontière de Riga englobait 6 millions d'allogènes, minorités d'autant plus redoutables qu'à la différence de races (Ukrainiens, Blancs Russes, Juifs) s'ajoutait souvent une différence de religion ou de rite.

Il faut certainement mettre en rapport avec l'affaire polonaise le récent accord du président Bénès signé à Moscou, et l'évolution en Yougoslavie. Les alliés ont abandonné le général Mihailovitch pour soutenir le "maréchal" Josip Broz, camarade Tito, inféodé à la Russie soviétique.

En Italie, les opérations ont été stagnantes : malgré les nombreux détails donnés sur ce front, les troupes américaines, britanniques, canadiennes et françaises n'ont pris que deux localités, Ortona et Minturno. Aux dernières nouvelles, un débarquement dans les Marais Pontins, sur les derrières de l'ennemi, serait l'ébauche d'une opération de plus grande envergure.

Mais le principal effort, en dehors des offensives russes, vient des aviations américaine et britannique : bombardements répétés de la "côte française d'invasion", bombardements massifs de Berlin, Brème et Kiel ainsi que des centres industriels de Francfort, Magdebourg, Mannheim et Ludwigshafen. Dans une proportion qu'il est impossible de préciser, ces pilonnages gênent certainement la production et les transports allemands.

Les préparatifs de l'"invasion" se précisent : l'entrevue de Churchill avec le général de Gaulle à Marrakech doit s'y référer, de même que l'affluence des troupes américaines en Angleterre et la formation d'un grand Etat-major sous la haute direction du général Eisenhower. Celui-ci n'a pas craint d'annoncer la victoire en Europe pour 1944.

Yves MAZAUGUES

PHONÉTIQUE ÉVOLUTIVE

ET

PHONÉTIQUE STATIQUE

Il y a une dizaine d'années Maurice Grammont exprimait dans l'introduction à son *Traité de Phonétique* (Paris-Delagrave-1933) son regret que cette science ne pût éveiller encore chez les personnes un peu instruites autre chose qu'un sentiment de dédain. Si chacun possède plus ou moins exactement des notions générales d'histoire, de littérature et de mathématiques, il n'est pas rare de rencontrer des gens de solide culture qui ne savent même pas approximativement ce qu'est la Phonétique. Il faut bien avouer que l'enseignement qui en fut donné jusqu'ici, à part celui de quelques Universités d'Europe, quatre ou cinq au plus, ne mérite guère qu'une profonde commisération.

Ce que la Phonétique n'est pas. Une des grandes erreurs qui persiste encore dans les centres intellectuels de l'ancien comme du nouveau monde est de confondre la science de la Phonétique avec l'acception que les Anglo-saxons donnent au sens de leur terme "Phonetics". Depuis Bell¹ qui n'était ni un physiologiste ni un physicien, mais un simple professeur de diction, les Anglais confinèrent leurs efforts dans une analyse très poussée des sons de leur langue dont les plus menus détails furent étudiés avec une étonnante pénétration. Leurs phonéticiens actuels², développant les notions acquises, ne font guère autre chose que de la phonétique statique, branche dans laquelle ils sont passés maîtres, mais qui n'est qu'un à côté de la Phonétique parce qu'elle n'en-

visage que l'étude des sons en eux-mêmes et pour eux-mêmes dans une langue donnée, à une époque donnée. Cette méthode présente à la fois un avantage et un inconvénient.

Elle est un précieux critère pour les phonologistes chargés d'établir les lois de la phonation en examinant tous les phonèmes qui sont réalisés dans des langues déterminées; elle l'est aussi pour les linguistes dont la tâche est de comparer un état phonique attesté historiquement avec un autre état phonique également attesté, dans le but de retracer toutes les phases de la transformation des phonèmes. Mais en plus du service qu'elle rend indirectement aux savants, la phonétique anglo-saxonne offre aux professeurs de diction une sûreté de méthode incomparable pour la correction du langage, d'après une articulation standard du "King's English", sur toute l'étendue de l'empire britannique; et c'est là l'écueil: car les travaux des phonéticiens anglais, en se limitant à la phonétique statique, risquent de n'être pas compris du grand public, même cultivé, qui souvent ne voit dans l'étude des mouvements articulatoires que des descriptions aussi ridicules que celles que l'on

(1) Bell — Visible speech — 1867 — Sweet — The sounds of English — 1880.

(2) W. Ripman — Specimens of English — 1911 — G. P. Krapp — The pronunciation of Standard English in America — 1919 — Daniel Jones — An outline of English Phonetics — 1927 — Ida Ward — The Phonetics of English — 1929

Font exception les récents travaux de H. Fletcher (Speech and Hearing — 1929) et de R. Paget (Human speech — 1930).

peut lire dans le *Bourgeois gentilhomme*.¹

Ce qu'est la Phonétique. C'est le XIX^e siècle qui donna à cette science une orientation nouvelle en modifiant et le but et les méthodes de recherches; de *statique* qu'elle avait été jusqu'alors avec les Grecs et les Hindous, la Phonétique est devenue *évolutive* le jour où la découverte du sanskrit, permettant d'étudier sa parenté avec les langues européennes, provoqua la création de la grammaire comparée. Les classifications des grammairiens de l'antiquité sont toutes plus ou moins défectueuses parce qu'elles ont été établies pour une langue unique et fondées sur des méthodes d'observation incomplètes : les Grecs sur l'audition, les Hindous sur la phonation.

Les uns et les autres ont eu leur mérite, surtout les grammairiens de l'Inde; tandis que les Grecs ne se sont guère intéressés qu'à l'impression acoustique des sons, les Hindous se sont appliqués à déterminer la position et le fonctionnement des organes dans leur production; ils ont ainsi jeté les bases de la physiologie de la parole et peuvent être considérés comme les véritables créateurs de la phonétique descriptive ou statique. Cependant leur classification n'a pas établi des catégories assez élastiques pour qu'on pût y faire entrer des phonèmes qu'ils ne possédaient pas dans leur langue et dont ils ignoraient l'existence; celle des Grecs, actuellement sans valeur, présente toutefois un grand intérêt à cause du rôle historique qu'elle a joué, exclusivement, dans l'enseignement européen jusqu'au milieu du XIX^e siècle; beaucoup de grammairiens, qui ne s'occupent que des langues dites classiques,

continuent encore aujourd'hui à s'en servir et à s'y embrouiller.

Depuis un siècle nous connaissons les phonèmes mieux que les Grecs et les Hindous, parce que nous *avons comparé* entre eux ceux d'un grand nombre de langues diverses, et que rien ne fixe mieux sur les qualités d'un objet que de le comparer avec des objets analogues qui n'ont pas les mêmes qualités ou ne les ont pas au même degré; parce que, si nous n'entendons pas sensiblement mieux que les Grecs, nous savons mieux qu'eux sur quelle particularité doit porter l'effort de notre sens auditif; parce que nos connaissances en physiologie sont beaucoup plus précises que celles des Hindous; enfin et surtout parce que nous avons des moyens d'investigation qu'ils ne possédaient pas.

Origine de la Phonétique évolutive. Quel est le premier qui a fait de la phonétique évolutive? Il est difficile de le dire : du jour où l'on a rapproché systématiquement le sanskrit du grec, du latin et du germanique, l'on a fait de la grammaire comparée et entrevu la phonétique évolutive qui en est l'auxiliaire indispensable : de l'une et de l'autre est née la linguistique qui est l'étude scientifique des langues et du langage en général : les premiers comparatistes Bopp, Rask, Grimm (1^{er} quart du XIX^e siècle) recherchèrent et découvrirent la loi de mutation consonantique des langues germaniques qui est le premier exemple et le premier modèle des lois phonétiques sur la connaissance desquelles repose au fond toute la linguistique moderne. Mais cette phonétique comparative ne portait encore que sur les lettres et les correspondances des lettres d'une langue à l'autre. Avec Schleicher apparaît une innovation capitale : il n'étudie plus les lettres, mais les articulations. Son célèbre "Compendium (1861) marque une des étapes les plus importantes de la grammaire comparée; prouvant que le développement linguistique est soumis à des règles fixes et constantes, il prépare les voies au Danois Verner qui en 1877 justifie par la place du ton indo-européen

(1) Molière a reproduit mot pour mot les descriptions phonétiques que G. de Gourdémoy publiait à Paris en 1668 dans son "Discours sur la Parole" où les articulation de certains phonèmes français sont étudiées avec une précision remarquable; elles ne sont pas plus ridicules que la banale constatation de certaines lois physiques, comme celle qui nous enseigne que les corps tombent. Molière a su en tirer un effet comique en les mettant hors de saison : c'est en cela qu'elles sont drôles.

la grande anomalie qui faisait tache dans la mutation consonantique des langues germaniques; il intéresse surtout à sa cause de grands physiologistes et physiciens comme le Danois Czermak et les Allemands Bruke et Helmholtz qui appliquent leurs connaissances spéciales à l'étude des sons du langage en imaginant des instruments et des méthodes propres à compléter les données de nos sens et à remédier à leur insuffisance; mais aucun d'eux n'avait créé une discipline expérimentale.

L'Ecole française de Phonétique. Cet honneur revient sans contestation possible à un savant français, l'Abbé P. Rousselot, avec qui commence pour la phonétique une ère nouvelle et féconde, parce que, grâce aux appareils et aux méthodes d'enregistrement, elle devient la science d'observation qui sera la base solide et indispensable de la linguistique. Pour étudier la constitution des phonèmes, la position et le fonctionnement des organes dans leur production (larynx, bouche, nez) Rousselot applique la méthode graphique qui venait de prendre un grand essor sous l'impulsion du physiologiste français Marey : il invente un appareil enregistreur composé d'un cylindre au mouvement régulier et muni d'un nombre indéterminé de petits tambours inscripteurs dont chacun peut être mis en communication avec un organe différent, et dont les styles viennent inscrire parallèlement et synchroniquement sur le cylindre sous forme de courbes ou de vibrations les efforts, les mouvements et le jeu des divers organes. Les tracés obtenus permettent de séparer, de mesurer et d'analyser les éléments composants des phonèmes.

On imagine aisément le développement inattendu que provoqua en linguistique la phonétique expérimentale de Rousselot : connaissant, à la simple inspection d'un tracé, quels sont les organes qui sont entrés en jeu, à quel moment a commencé l'action de chacun, à quel moment elle a cessé, le phonéticien pouvait désormais entrer bien plus avant dans la connais-

sance des éléments de la parole et déceler avec plus de précision les causes et les modes de l'évolution phonétique.

Le résultat le plus marquant fut l'adaptation immédiate de la phonétique expérimentale aux besoins nouveaux de la linguistique; car, à la même époque et sous l'impulsion d'un professeur de Sorbonne, F. de Saussure, les principes de la constance des lois phonétiques et de la constitution systématique des langues étaient établis qui obligeaient à reprendre entièrement la grammaire comparée de chaque langue et à en réviser tous les détails. Ce fut la tâche des disciples de Saussure et de Rousselot dont la réputation mondiale avait fait de l'Ecole française de Phonétique, au début du siècle, l'un des plus savants centres de recherches linguistiques.¹ Certains travaux remarquables aboutirent à des découvertes sensationnelles : tel celui de M. Grammont sur la "Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes"; c'était un dogme de la grammaire comparée que chaque langue avait sa phonétique propre et son évolution particulière. M. Grammont, renversant ce dogme, montra que les lois phonétiques sont au-dessus des langues et les dominent, qu'elles sont humaines, c'est-à-dire communes à tout le langage humain; ce qui reste propre à chaque langue, c'est qu'elle présente les lois phonétiques générales dans un système spécial auquel elles doivent un aspect particulier. Certains savants de l'Ecole française mirent à profit la méthode préconisée par Grammont pour la recherche des lois générales. En 1901 M. Meillet donnait la loi de la Différenciation. En 1910 M. Millardet étudiait la "Segmentation des phonèmes." En 1913 Gauthiot exposait le traitement de "La fin du mot".

(1) Il y a actuellement quatre écoles principales de linguistique, dont trois relèvent de F. de Saussure : l'école française, issue de l'enseignement qu'il donna à Paris; l'école suisse et le cercle linguistique de Prague qui remontent aux doctrines générales qu'il exposa à Genève après 1891; l'école danoise dont le chef éminent fut H. Pedersen.

En 1927 P. Fouché donnait expérimentalement la raison des "Variations de la coupe syllabique." En 1935 le Congrès international de Phonétique, tenu à Londres, plaçait l'école française de linguistique au premier rang pour les recherches scientifiques et les découvertes de ses savants.

L'Institut de Phonétique de Paris. Un tel développement dépassa vite les possibilités de la première installation en Sorbonne où la Faculté des Lettres avait attribué à la section de phonétique de l'Abbé Rousselot la Salle V et le cabinet attenant. En 1927 la Ville de Paris offrit à l'Université un immeuble, sis rue des Bernardins, où la Maison Pathé s'engageait à installer à ses frais un laboratoire et une phonothèque modèle, véritable "Panthéon sonore", où seraient conservés les spécimens des dialectes et parlars de tous les pays du monde, civilisé ou non. Ce laboratoire, équipé sous le contrôle des spécialistes du son, a été muni par la Maison Pathé d'un appareillage d'enregistrement électrique en tous points conforme aux exigences et aux derniers progrès de la science phonographique.

Sous la direction des professeurs F. Brunot, Poirot, Pernot, Rosset et Fouché, l'Institut de Phonétique fournit des travaux remarquables avec un nombre croissant d'élèves (en 1938 ce nombre dépassait 200) dont les trois-quarts étaient des étrangers venus de toutes les parties du monde. Partant de ce principe que les êtres vivants sont seuls capables de servir de sujets d'expérience pour analyser les sons du langage et établir les lois générales de l'évolution phonétique, laissant aux philologues la tâche ardue de fouiller les vieux textes dont les graphies révèlent les différentes étapes de la transformation des langues mortes, les Maîtres et disciples de l'Institut de Phonétique de Paris commencèrent la prospection des principales langues du monde. Le travail était immense, mais les moyens d'investigation que les phonéticiens trouvèrent en France depuis 20 ans furent considérables. Tout d'abord l'Université de Paris est une Ba-

bel qui offre les spécimens les plus divers des multiples langues humaines, et les étudiants étrangers se prêtent volontiers aux expériences de laboratoire; puis un événement unique, l'Exposition coloniale de Vincennes, permit, grâce aux enregistrements de nombreux dialectes et chants indigènes, de jeter les bases d'un grand Atlas sonore de la France d'outre-mer. Enfin des missions, comme celles que dirigea le professeur Pernot lui-même en Roumanie (1928), en Tchécoslovaquie (1929), en Grèce (1930), celle de M. et Mme d'Harcourt chez les Indiens d'Amérique du Sud, celle de M. Labouret à Dakar, d'autres missions en Egypte, aux Indes, la dernière au Groënland (1938) montrent l'activité déployée pour enrichir les collections du "Musée de la Parole" dont l'importance et le prix sont considérés comme uniques dans l'univers savant; car en dehors des phonéticiens et des linguistes, ceux qui s'intéressent à la psychologie et à l'ethnographie trouveront dans ces matériaux recueillis à travers le monde le fidèle miroir de l'état intellectuel de l'homme; toutes les civilisations, toutes les coutumes et tous les rêves de l'humanité, tous ses sentiments, toutes ses joies et toutes ses douleurs ont laissé leur trace dans les langues.¹

Etudes et recherches phonétiques en Amérique du Nord. Aux Etats-Unis un sérieux travail est commencé depuis une dizaine d'années; au Canada tout reste à faire. Plusieurs universités américaines possèdent des laboratoires d'expérimentation et ont produit des travaux de première valeur: Mme Jeanne Varney, professeur à Columbia, soutenait en Sorbonne (1933) une thèse remarquable sur L'américain. M. Ernest Haden fit au laboratoire de phonétique expérimentale de Chicago une étude très importante sur

(1) "Un homme qui ne sait pas de langues, disait le roi Louis-Philippe, à moins d'être un homme de génie, a nécessairement des lacunes dans les idées... Robert Peel ne sait pas le français! Aussi il ne comprend rien à la France. Les idées françaises passent devant lui comme des ombres." Extrait d'une conversation rapportée par V. Hugo dans "Choses vues".

l'évolution consonantique du latin vulgaire au vieux français (1938). L'école française de Middlebury vient d'équiper son laboratoire de phonétique avec des appareils du dernier perfectionnement; mais le fait le plus marquant est l'entreprise du Dr. Hans Kurath qui commença, avec ses étudiants de Brown University et l'aide financière de l'American Council of Learned Societies, l'enregistrement sur disques des différents dialectes de la Nouvelle Angleterre.

Le New York Times Magazine du 8 janvier 1939 dans un article intitulé "Yankee dialects trapped at last" annonçait la parution prochaine du "Linguistic Atlas of New England". D'autres atlas sont en préparation couvrant les territoires de Maryland, Delaware, Virginia et des Carolines, et les travaux se continueront jusqu'à ce que "toutes les régions des Etats et du Canada aient été prospectées". On ne peut qu'applaudir à l'initiative du Dr. Hans Kurath dont les résultats ont déjà prouvé l'importance de ses prospections scientifiques. Mais pourquoi les Canadiens laisseraient-ils à d'autres le soin de défricher le champ linguistique de ce qui constitue leur domaine national? A l'heure où continuent à disparaître les vestiges, si précieux pour leur histoire, des dialectes, des patois, des traditions locales et ces innombrables chants qui sont comme la confiance d'une race, il semble inutile d'insister sur l'importance de ces monuments sonores qui peuvent égaler en valeur, s'ils sont fixés scientifiquement, les

autres monuments de pierre ou de bois que les siècles leur ont légués et qu'ils conservent orgueilleusement. La jeune Université de Montréal exprimait par la plume de son distingué professeur de Philologie, M. le Chanoine A. Sideleau (Quartier Latin — Nov. 1943) "l'espoir de faire sa part dans le champ immense de l'expérimentation linguistique." Pourquoi quelques-uns de ses meilleurs élèves n'iraient-ils pas à Paris (la guerre, dit-on, est sur le point de finir) travailler à l'Institut de Phonétique et acquérir là des méthodes et des connaissances qui permettraient de créer à l'Université de Montréal un centre d'expérimentation dont le rayonnement scientifique s'étendrait à toute l'Amérique du Nord. Le champ à défricher est immense certes, mais les Canadiens ne sont-ils pas, depuis toujours, des défricheurs?

A. M. LEMOINE,

Diplômé d'Etudes Supérieures de
Phonétique expérimentale — Sorbonne.

Bibliographie.

- M. Grammont — *Traité de Phonétique* — Paris 1933 — d'où fut tirée, pour cet article, la documentation sur l'histoire de la Phonétique.
- P. Fouché — *Etudes de Phonétique générale*. — Paris 1927.
- R. Devigne — *Le Musée de la Parole et du Geste* — Paris 1935.
- P. Rousselot — *Principes de Phonétique expérimentale* — Paris 1908.
- F. de Saussure — *Cours de linguistique générale* — Paris 1915. —
- The French Review — May 1943 — *Travaux d'étudiants au laboratoire de Phonétique expérimentale de l'école française de Middlebury* — p. 504.

DEUX SIÈCLES DE BRITANNISME

Britannisme. Le mot ne se trouve peut-être pas dans le dictionnaire; analogue au mot américanisme, il correspondrait à une manière de penser et d'agir conforme aux mœurs et aux intérêts britanniques. Il faut toujours en revenir à la magistrale *Histoire d'Angleterre*¹ d'André Maurois, pour suivre la trame souvent obscure de l'évolution du britannisme. Les racines de ce sentiment plongent en effet dans la vie de la nation anglaise mais ses manifestations datent de la liquidation des révolutions intérieures de 1648 et de 1688; le traité d'Utrecht, de 1713, marque le début de "la position prépondérante de l'Angleterre en Europe"... "Paix anglaise, assez souple pour ne pas réduire l'adversaire au désespoir, assez dure pour enrichir l'Angleterre et son commerce."²

Tel fut le premier échelon de l'ascension du britannisme. Avec les dépouilles des empires français et espagnol, la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, et le traité de Paris, en 1763, tissèrent la ceinture qui permit à l'Empire britannique d'entourer le monde. L'insatiable William Pitt, le permit à l'Empire britannique d'entourer clarant insatisfait des clauses de ces traités qu'il jugeait trop douces, pouvait mourir avec l'assurance d'avoir dépassé les ambitions les plus exaltées de la reine Elizabeth.

L'émancipation des colonies américaines et le traité de Versailles de 1783 jetèrent une ombre sur ce tableau mais, fait qui n'est guère souligné, les pertes subies alors par la couronne britannique se trouvèrent compensées par la conquête et l'exploitation plus systématique des Indes et par un développement prodigieux du commerce entre les Etats-Unis et l'ancienne métropole.

Sans être complètement relégué, le

prestige impérial fit place à la conception mercantile. Les colonies pourvoyeuses de matières premières formaient des débouchés pour les produits manufacturés : les marchandises anglaises se vendaient de Montréal à Sydney, l'ancienne colonie pénale, des Antilles à la fabuleuse Madras. Acheter, transformer, vendre, transporter, telle était l'essence de l'idée impériale dans l'esprit des bourgeois, des marchands, des financiers de la Cité.

Vinrent la Révolution française et l'épopée napoléonienne. L'histoire anglaise entra dans une phase critique que Jacques Chastenot décrit dans son livre intitulé *William Pitt*³. Les guerres continentales, gagnées à coups de louis, furent moins glorieuses que les combats navals, mais, en définitive, c'est "l'or de Pitt" qui, suscitant et ressuscitant inlassablement les coalitions continentales, rendit instable la puissance de Napoléon; l'insidieux commerce britannique l'accula aux grandes aventures : marches sur Lisbonne, sur Madrid, sur Moscou.

Comment évoluera le britannisme après les traités de 1815 ? L'époque des conquêtes n'est pas terminée. Bonaparte a

(3) Arthème Fayard, Paris, 1941. Collection "Les grandes études historiques". Réédité par la Librairie Beauchemin, Montréal.

Ce n'est pas sans étonnement qu'on apprend que ce livre a été publié en France occupée par les Nazis. Tout en étant objective cette étude témoigne éloquemment des facultés d'adaptation du peuple anglais, de son entêtement stoïque dans le refus de la défaite et, sur certaines pages, il faudrait changer bien peu de mots pour en faire de l'histoire contemporaine. Ce qui a sans doute obtenu la clémence de la censure allemande c'est que William Pitt était un gallophobe invétéré et, en remuant de vieilles rancunes les Nazis comptaient que ce livre servirait leur cause. On n'a que l'embaras du choix dans les causes historiques qui opposent les Français aux Anglais mais ce n'est pas en péchant par ignorance, en refusant de se renseigner qu'on pourra verser du baume sur les points de friction. M. Chastenot en traçant loyalement le portrait d'un ancien adversaire, lui rend cette justice qu'il a fidèlement servi son pays et accompli son devoir d'honnête citoyen. Entre honnêtes gens on finit toujours par s'entendre, ce qui est impossible avec la canaille.

(1) Arthème Fayard, Paris, 1937. Collection "Les grandes études historiques".

(2) Op. cit. p. 517.

montré nettement l'importance de l'Égypte; pour conserver l'île de Malte, les Britanniques renoncèrent à la Paix d'Amiens; l'Afrique n'est qu'effleurée, on la partage pendant le XIXe siècle. Durant ce même siècle, le continent jaune subit des invasions militaires et commerciales; les comptoirs succèdent aux comptoirs et la politique de la porte ouverte devient la politique de l'écumoire. Sans doute le trident de Neptune facilite bien des choses mais la route du Cap au Caire, celle de Mandalay n'ont pas que des étapes glorieuses dans les annales coloniales: guerre des Boërs, expédition soudanaise, bombardement d'Alexandrie⁴.

Le peuple britannique, les ouvriers, les petits commerçants, les paysans, les petits bourgeois, se désintéresserait totalement des aventures coloniales si les journaux ne venaient de temps à autre soulever les passions populaires avec des faits divers épiques, mais les cercles gouvernementaux, le *Colonial Office*, continuent leur politique. D'autre part, un désir d'émancipation économique et politique a gagné les diverses parties de l'Empire; les difficultés de la métropole et le concours apporté par les dominions lors de la première grande guerre transforment le lien colonial en un associationisme qui deviendra le Commonwealth.

Comme le fait justement remarquer André Siegfried,⁵ on constate alors "un double courant: l'un, centrifuge, tendait à la libération d'une suzeraineté périmée; mais l'autre confirmait l'unité impériale, sous la forme, non plus centralisée, mais diffuse d'une collaboration sur un pied d'égalité." Or cette collaboration se révèle beaucoup plus féconde, on en a la preuve aujourd'hui et Henri Bourassa écrivait sans doute: *Que nous doit l'Angleterre?* pour faire pendant à son *Que devons-nous à l'Angleterre?*

Winston Churchill a déclaré naguère qu'il n'avait pas été choisi pour liquider l'Empire britannique et ce propos a causé

(4) Cf. Roger Lambelin, *L'Égypte et l'Angleterre*, Grasset, Paris, 1922. P. 54.

beaucoup d'émotion surtout à Washington. Tout récemment, à Toronto, Lord Halifax a suggéré que "pour tous les intérêts communs à toutes les parties du Commonwealth, la politique étrangère, la défense, l'économie, les questions coloniales, les communications, nous ne néglignons rien pour amener nos peuples à une plus grande unité de pensée et d'action." Cette déclaration, qui a suivi celle faite en novembre dernier, à Londres, par le premier ministre Jan Smuts devant l'Association parlementaire de l'Empire, indique un courant d'idées qui est très actif. Ce courant ne semble pas partagé par certains hommes politiques anglo-canadiens; au moment où nous écrivons le Très Honorable Mackenzie King a fait part de son intention de relever devant le parlement canadien le discours de Lord Halifax; M. M.-J. Coldwell, leader de la C. C. F., a trouvé inopportune la proposition de l'ambassadeur britannique et il estime que "le Canada... devrait employer son influence et ses énergies à l'expression d'une vue mondiale dont l'acceptation peut seule garantir notre prospérité et notre sécurité."

L'idée du démembrement de l'Empire britannique séduit peut-être bien des gens. Il faut y réfléchir à deux fois avant de l'accepter. Dans une page où, avec la clarté de vision qui lui est coutumière, Jacques Bainville en discute,⁶ on trouvera les éléments d'une justification du maintien de l'Empire mais, sous une forme plus moderne. L'Angleterre, comme tout le monde, a besoin d'espace vital; peut-être est-elle plus que d'autres nations à l'étroit mais si c'est une question d'espace, l'Empire britannique ne saurait avoir de fin plus glorieuse que de donner naissance au commonwealth international.

Raymond TANGHE.

(5) *L'Angleterre d'aujourd'hui*, Crès, Paris, 1924, p. 207.

(6) Jacques Bainville, *Parabole hyperbolique*, dans *L'Angleterre et l'Empire britannique*, Plon Paris, 1938. Réédité par les Editions Variétés, Montréal.

ROBERT SCHUMANN

(1810-1856)

par Martine HÉBERT-DUGUAY

L'année 1810 fut remarquable dans l'histoire du romantisme musical, car elle vit naître deux de ses représentants les plus illustres : Chopin et Schumann.

Robert Schumann est né à Zwickau, petite ville de Saxe, et il est le dernier des cinq enfants d'Auguste Schumann et de Christiana Schnabel. Doué d'un caractère aimable et enjoué, entouré de la chaude affection de ses parents et de ses frères et sœurs, il eut une jeunesse heureuse. Il eut aussi l'avantage de vivre dans une ambiance toute intellectuelle. Très tôt, le jeune Schumann connut non seulement les écrivains de son pays, mais fut initié aux meilleurs poètes étrangers tels que Milton et Byron pour lesquels ce père cultivé s'enthousiasmait. A quinze ans il aidait son père dans la préparation d'un volume intitulé **Galerie et portraits des hommes célèbres**. A la même époque, ses maîtres de Lycée faisaient appel à sa collaboration pour la nouvelle édition d'un Lexique latin. "C'est très instructif, écrivait-il à un ami, et l'on empoche plus d'un pfenning... Au surplus les philologues les plus distingués y travaillent."

Les classiques grecs et latins font l'objet de ses lectures, et parmi les contemporains, il voue un véritable culte à Jean-Paul Richter, l'auteur du **Titan**. Jean-Paul, comme on le nomme toujours, semble avoir eu sur la jeunesse allemande de ce temps une influence énorme.

Si les lettres avaient un attrait particulier pour Schumann, elles ne s'opposaient pas à ses dons musicaux qui se manifes-

tèrent à un âge très tendre. A onze ans il avait déjà composé des œuvres chorales avec accompagnement d'orchestre, qu'il exécutait avec ses amis, sous le regard bienveillant du papa qui donnait à la fois un encouragement moral et pécuniaire.

Schumann hésita longtemps entre la musique et la poésie. Mais la vie se chargea de l'orienter tout différemment. Son père mourut quand il n'avait que seize ans; les biens qu'il laissait n'étaient pas suffisants pour lui permettre de vivre en attendant le succès toujours problématique d'une carrière de poète ou de musicien. En personnes pratiques, sa mère et son tuteur le persuadèrent, une fois ses études classiques terminées, d'étudier le droit. Sans enthousiasme, il se soumit pourtant, et pendant trois ans il étudia les pandectes à l'Université de Leipzig d'abord, puis à celle de Heidelberg. Il continue toujours à travailler son piano, et il sent que sa vocation s'oriente de plus en plus de ce côté. Avec une tenacité tendre et respectueuse il essaye de convaincre sa mère que là est sa vraie voie. "On ne contrarie pas la nature et le génie, lui écrivait-il, ils pourraient s'en offenser et se détourner à jamais... Mère chérie, descends profondément en toi, puis dans ton cœur, et demande-toi sérieusement si je puis ma vie durant, supporter cette médiocrité monotone? Dieu m'a octroyé l'imagination et la vigueur pour que j'aie une vision plus belle et plus agréable de la vie, pourquoi repousserais-je ces dons?... Vous

préfèrerez pourtant me savoir pauvre et heureux en pratiquant mon art, que pauvre et malheureux en m'occupant de jurisprudence ?"

Persuadée que son fils avait raison, Madame Schumann ne le fut pas. Mais comment ne pas céder à de telles instances ? Elle exigea cependant que Wieck, son professeur de piano donnât son approbation au projet, et la réponse fut favorable au jeune pianiste. La victoire était gagnée et Robert se met au travail avec ardeur, avec une trop grande ardeur, car pour essayer de reprendre le temps perdu, il invente une technique pour jouer en immobilisant le quatrième doigt, ce qui eut pour résultat une sorte de paralysie du doigt et d'engourdissement de la main dont il ne guérit jamais tout à fait. Sa carrière de pianiste était déjà terminée à 21 ans. Pour lui et pour nous, cet accident eut d'heureux résultats, car il se consacre désormais à la composition, et enrichit la production musicale d'œuvres incomparables par leur finesse, leur élégance et l'émotion profonde qu'elles dégagent.

Nulle musique n'est plus autobiographique que celle de Schumann, surtout celle du début. Il y a d'abord les Variations sur le nom Abegg, inspirées par Méta Abegg, la fille d'un officier de Mannheim dont un de ses amis est amoureux et chez qui il va au bal. Les Papillons, écrits à 21 ans, c'est toute cette jeunesse optimiste, insouciant et charmante. Trois ans plus tard, c'est le Carnaval, qui a en sous-titre : Scènes mignonnes écrites sur quatre notes. Les quatre notes forment ASCH, ville où habitait Ernestine von Fricken qui fut bientôt fiancée à Schumann. Le projet n'alla pas plus loin; les jeunes gens rompirent d'un commun accord, se rendant compte qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre. Ce Carnaval représente plusieurs êtres fictifs ou réels. Estrella, c'est Mlle von Fricken, Chiarina, c'est Clara Wieck, la future Clara Schumann. Eusébius et Florestan, c'est Schumann lui-même sous deux aspects de son caractère : le premier, c'est le Schumann sensible, rêveur, réfléchi; l'autre, c'est le Schumann combatif, fougoux, passionné. Ces noms sont ses pseudonymes dans la **Nouvelle Revue musicale** qu'il vient de fonder (1834). Le but de cette revue est de donner à la belle mu-

sique allemande, celle de Bach, de Beethoven, de Schubert, sa vraie place au-dessus de la musique facile et brillante qui était à la mode du jour.

Les jeunes musiciens, collaborateurs de la Revue s'intitulent dans l'imagination de Schumann, les Compagnons de David, et ils mènent la lutte contre les Philistins, c'est-à-dire les incompetents, les esclaves du mauvais goût, de la routine. S'ils vénèrent les maîtres du passé, ils défendent aussi les contemporains. "Pourquoi, écrivait Schumann, emmitoufler un jeune homme exalté dans une houppe à capitonée d'aïeul, et lui mettre une longue pipe à la bouche pour qu'il se range et prenne des habitudes d'ordre ? Laissez-lui ses boucles flottantes et ses vêtements légers. . . . Qui donc voudrait replier les pétales du bouton qui s'entr'ouvre ?"

"Eclairer le cœur des hommes", voilà la mission de l'artiste. C'est bien ce qu'il a fait dans cette revue qu'il a dirigée pendant plus de dix ans et qu'il a toujours suivie avec intérêt. Trois ans avant sa mort il y écrivait un article prophétique sur Brahms qu'il appelait le jeune aigle et auquel il prédisait un si brillant avenir. Le désintéressement de Schumann, ses connaissances musicales, sa culture, son style, en ont fait un des plus grands critiques musicaux que nous connaissions. "Few critics, écrivait Ernest Newman, have written so lovingly of lovable things. There is a pure extasy in his best talk about Schubert, or Bach or Beethoven that thrills us even now, after the lapse of 70 or 80 years." "It is now 100 years, continues G. Mason, but time has no power over Beauty."

Dans la poursuite de son idéal, Schumann a eu le rare bonheur d'avoir à ses côtés, une inspiratrice extraordinaire, sa femme, la remarquable pianiste Clara Wieck. L'union de ces deux artistes, luttant, se sacrifiant l'un pour l'autre, fidèles à leur foi musicale dans la vie et même dans la mort, est quelque chose d'unique et de profondément émouvant.

"Le bonheur des élus est fait de leurs souffrances" a dit Ludwig Borne; les Schumann en firent la dure expérience. On se rappelle que Robert avait étudié le piano avec Frederic Wieck qui était un pédagogue remarquable. Il était reçu en fa-

milier de la maison, et il connut ainsi la fille de Wieck, Clara, qui toute jeune était une pianiste de grande réputation. A onze ans, elle faisait déjà des tournées, et elle fut bientôt connue à travers toute l'Europe. Le jeune homme suit avec intérêt les progrès de Clara, et un jour l'amitié s'est transformée en amour, en un amour dont la vie donne peu d'exemples.

En 1836, Schumann avait donc vingt-six ans, il demande à Wieck la main de sa fille. Celui-ci la lui refuse. Jusqu'alors, il lui avait montré beaucoup de sympathie, et on ne sait pas à quoi attribuer le refus d'abord, puis une animosité qui devint dans la suite presque de la haine. Rêvait-il un plus brillant parti pour sa fille déjà célèbre ? Craignait-il que les ressources financières du jeune compositeur ne soient pas suffisantes ? ou que sa santé laissât à désirer, car il avait déjà fait des dépressions nerveuses et une de ses sœurs était morte à vingt ans atteinte de folie tranquille ? C'était assez pour inquiéter un père affectueux, mais non pour justifier l'odieuse conduite qu'il eut envers Schumann pendant des années. Non seulement il répondait à ses lettres respectueuses par des injures, mais il le calomniait et alla même jusqu'à le menacer de le tuer. Il éloigna Clara, défendit toute correspondance, essaya de jeter le doute sur leur fidélité réciproque, que sais-je encore ? Après une séparation d'un an et demi, seules les œuvres de Robert à l'un des programmes de Clara put lui faire deviner la constance de celle qu'il considérait comme sa fiancée.

Quand ils eurent en vain essayé de convaincre le père impitoyable, ils s'adressèrent au tribunal pour avoir l'autorisation de se marier; après bien des complications, ils l'obtinrent et le mariage eut lieu le 12 septembre 1840, veille du vingt-et-unième anniversaire de Clara.

Malgré la tragédie qui devait le terminer, leur mariage fut un mariage heureux. Dans un journal qu'ils ont tenu tous les deux pendant de longues années et où ils écrivaient tour à tour, on peut lire de la main de Clara, la veille de leur quatorzième anniversaire de mariage cet aveu touchant : "Peut-on imaginer plus bel anniversaire que celui qu'on célèbre ayant à ses côtés un mari bien-aimé, et six en-

fants robustes et enjoués. Mon cœur est tout rempli de reconnaissance pour ces bienfaits. . . . C'est peut-être présomption de ma part, mais n'est-il pas vrai que je suis la femme la plus heureuse de la terre ?" Quatorze ans d'un tel bonheur, c'est en ce monde, une part généreuse des biens du cœur. Malgré l'épreuve qui allait la frapper, Clara n'a pas dû renier ces lignes. Et le soin qu'elle prit toute sa vie à faire connaître et aimer les œuvres de son mari en sont une preuve.

Ils habitèrent d'abord Leipzig, où Schumann enseigne au Conservatoire. C'est pour lui une période de grande production. Son inspiration ne tarit pas. Mais après quelques années de travail intense il doit se reposer et il s'installe à Dresde qui lui semble plus calme. Plus tard, quand le poste de chef d'orchestre à Dusseldorf est libre, il l'obtient et va habiter cette ville où il ne fut pas très heureux. Comme chef d'orchestre il eut peu de succès, et surtout sa santé s'altérait. Il avait des hallucinations de l'ouïe, croyant entendre un *la* qui le poursuivait. Il était conscient de la maladie qui le guettait, et un jour, pris d'une crise terrible, il alla se jeter dans le Rhin. On l'en retira à temps et on le conduisit dans une maison de santé où il mourut deux ans plus tard. Il repose à Bonn, la ville natale de Beethoven qu'il avait tant admiré.

La vie de Schumann a été celle d'un être noble, sensible, profondément humain. Telle est aussi sa musique.

Pianiste, il a beaucoup écrit pour le piano. Et quelle belle littérature ! Litz la louait dans la Gazette musicale de Paris en 1837. Les Papillons, le Carnaval, les Etudes Symphoniques, les Etudes d'après les Caprices de Paganini, trois Sonates, les Scènes d'enfants, le Carnaval de Vienne Kreisleriana, des Etudes, une Toccate, un Allegro, les Feuilles d'album.

Après la musique de piano viennent les Lieder. "Robert Schumann avait connu l'angoisse. Lorsque le bonheur lui fut enfin venu, il fit ce qu'il avait fait dans la peine, il chanta. Mais cette fois son art prit une voix humaine et les Lieder naquirent. . . . Ces deux cent quarante-six Lieder constituent un cycle d'une importance exceptionnelle dans l'histoire de la musique vocale. En les étudiant, on entre

dans un monde où peut-être toutes les nuances de l'âme humaine ont été exprimées. . . . La passion, la peur, l'amour, la fierté, l'élan vers l'infini, le pressentiment trouvent tour à tour leur profonde expression. (C. Mauclair)

Il écrit ensuite la Symphonie en ré mineur qu'il remania et qui devint la quatrième Symphonie. L'année 1842 est celle de la musique de chambre. Il compose, cela semble inouï, trois quatuors à cordes, le magnifique quintette, le quatuor à clavier et la fantaisie pour piano, violon et violoncelle. Pour l'orchestre, Schumann écrit trois autres symphonies, un concerto pour piano et un autre pour violoncelle.

Il faut mentionner l'importance de ses œuvres chorales : un opéra, Geneviève, un Requiem, une Messe, le Requiem pour Mignon, le Paradis et la Péri et surtout

les Scènes de Faust et la musique de scène pour Manfred sur un poème de Byron qui comptent parmi les œuvres capitales du genre, écrites au XIXe siècle.

Schumann dans une vie relativement courte, puisqu'il est mort à quarante-six ans, a néanmoins laissé au monde un trésor musical d'une qualité rare. Cette musique reflète à la fois la clarté de son idéal et le pathétique de sa destinée. Comme toute musique romantique, elle s'adresse au cœur, et nous y trouvons un écho à nos sentiments les plus profonds. En écoutant ces œuvres auxquelles le temps apporte une consécration toujours plus grande, nous ne pouvons taire le regret qu'il ne soit plus possible d'exprimer un témoignage de reconnaissance à celui qui nous a légué un tel héritage de beauté !

Le rôle social de l'élite intellectuelle

Il n'est pas besoin de rappeler à l'élite intellectuelle son rôle social. Nombre de nos professionnels ont soutenu de leur influence — quand ils ne les ont pas fondées — plusieurs des œuvres de charité affiliées à la Fédération canadienne-française. Aussi, n'est-ce pas un appel mais plutôt un rappel que nous faisons aux lecteurs de *l'Action universitaire*.

Nous leur rappelons qu'en dépit de la prospérité factice apportée par les contrats de guerre, il y a encore des miséreux dans notre ville. Et parce que la misère persiste en temps de guerre comme en temps de paix, la Fédération doit tendre la main, une fois de plus. Elle se fait plus suppliante que jamais, parce que le nombre de ses protégés s'est accru et qu'elle a affilié douze autres œuvres à celles qu'elle soutenait déjà.

Elle sollicitera, du 21 février au 2 mars, la somme de \$ 612,000, objectif plus élevé que celui de l'an dernier, mais qui représente le strict minimum nécessaire pour répondre à tous les besoins.

Elle est confiante que la classe intellectuelle continuera, là comme dans les autres domaines, de se montrer à la hauteur de sa mission, de donner un exemple dynamique.

“Guerre ou paix... PARTAGEONS !”

Lucien DESBIENS

EN MARGE DE...

A LA GRÂCE ÉTERNELLE DE DIEU

La France a été écrasée, mais elle possède des réserves de dynamisme qui vont l'aider à se relever. Et elle va revivre en dépit du long martyre qu'elle a enduré pendant plus de trois ans.

Elle a supporté presque toute seule, après la première grande guerre, les frais de la reconstruction des régions dévastées. Après 1870, elle avait trouvé toute seule dans son bas de laine les milliards requis pour se débarrasser de l'occupation allemande ! Les Alliés ont intérêt à sortir la France de l'impasse effroyable où elle se débat et, ensuite, les Français se mettront à l'œuvre pour que leur pays reprenne sa place en Europe.

Si le soleil est nécessaire pour que les choses soient autre chose que ce qu'elles sont, la France doit revivre pour que l'Europe et l'univers retrouvent un véritable aplomb.

Ici, au Canada français, tout en étant profondément attachés, enracinés au sol natal, nous ne pouvons pas oublier le sang qui coule dans nos veines, et toutes les aspirations de notre cœur convergent vers l'espérance d'une vraie résurrection pour notre ancienne mère patrie.

Tout récemment, à l'occasion d'une entrevue Churchill-de Gaulle, les journaux anglais ont salué une nouvelle entente cordiale ! Tant mieux ! A la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à la Russie, il faut que la France une et indivisible, se joigne avec tout son cran légendaire, avec tout ce qu'elle a apporté au monde dans tous les domaines. Aucune paix durable n'existera sans le retour de la France sur la scène de l'histoire contemporaine.

Les *gesta Dei per Francos* ont été trop apparents dans le passé pour que la Providence permette la mort de la France. Et puis, entre nous, que deviendrait la machine ronde sans le sourire vivant de la France ?

LE LECTEUR INDISCRET

M. Dunninger est célèbre aux Etats-Unis à cause de la facilité avec laquelle il lit la pensée des autres. Vous êtes à côté de lui et vous songez à la chose la plus abracadabrante et, en deux secondes, il vous dit ce qui vous trotte dans l'esprit.

Si beaucoup d'hommes ou de femmes possédaient cette faculté extraordinaire, la vie serait ennuyeuse, voire impossible pour une foule de gens, notamment les politiciens, les diplomates, les brasseurs d'affaires plus ou moins propres, les médecins qui veulent cacher la vérité à leurs clients et, en somme, pour la plupart d'entre nous. Mme Roosevelt le disait avec un brin de nervosité dans la voix : "M. Dunninger est tellement épatant que certaines gens ne voudraient pas l'avoir continuellement autour d'eux !"

Un jour, ce phénomène cita presque mot à mot une lettre personnelle que Calvin Coolidge avait écrite la veille ! M. Dunninger ne fut plus jamais invité par ce président à la Maison Blanche !

Heureusement pour nous tous, la lecture de la pensée n'est pas une matière qui s'enseigne et s'apprend facilement !

Quelle désillusion, si on pouvait lire dans l'esprit des menteurs, des hypocrites, des farceurs, des monteurs de coups, des envieux, des jaloux, des méchants, des primaires qui se croient des as et qui ne sont même pas des astres de vingtième grandeur ! Non, décidément, il vaut infiniment mieux que la lecture de la pensée demeure l'apanage de quelques oiseaux rares, rarissimes. Autrement, l'existence se transformerait en un joli chaos !

Mais, au fait, M. Dunninger aurait pu lire la pensée de M. Hitler et prévenir la guerre ! La bonne blague ! mais Herr Hitler a écrit *Mon Combat*. Et M. et Mme Toulmonde pouvaient lire à pages ouvertes tout ce qu'il préméditait ! N'allons pas plus loin ! Cela nous conduirait au para-

pluie de feu M. Chamberlain et à des critiques que la gente Mme Anastasie-Censure ne laisserait point passer ! Il arrive que les grandes nations se conduisent comme de grands enfants !

L'histoire est là pour le démontrer, hélas, et la séance continuera !

HOMMES DE PROFESSION — FONCTIONNAIRES

Des événements récents ont attiré l'attention du public sur les hommes de profession — fonctionnaires.

À l'occasion d'une grève, doivent-ils laisser leur travail ? En d'autres termes, le caractère qui s'attache à leur profession est-il incompatible avec le droit qu'un fonctionnaire possède de prendre part à une grève légale ?

Un médecin, un avocat, un notaire, un ingénieur, un vétérinaire, un architecte, un dentiste, un chimiste ou une infirmière a un diplôme universitaire. Ils appartiennent tous à une profession. D'un autre côté, ils peuvent appartenir, comme tels, à un groupe de fonctionnaires. Si ces derniers ont de justes revendications et s'ils ne peuvent les obtenir que par une grève, est-ce que les hommes de profession doivent être dans le camp des fonctionnaires qui restent à leur travail ou doivent-ils faire cause commune avec les grévistes qui, répétons-le, auraient des réclamations parfaitement justifiées ?

La question est d'importance et elle pose un problème qui n'est pas facile à résoudre.

On pourrait avancer que les "professionnels" doivent rester à leur poste, s'ils ont un service essentiel à assurer. Ce qui touche à la santé publique, par exemple, ne devrait pas être arrêté par une grève. Et les fonctionnaires — grévistes devraient le comprendre. Par ailleurs, il faut aussi comprendre les fonctionnaires quand ils prétendent qu'une grève doit être totale pour arriver à un résultat heureux.

Tout cela prouve qu'il est bien difficile de concilier les deux points de vue.

Quant à la grève des fonctionnaires municipaux qui vient de se terminer, remercions la Providence d'avoir permis qu'elle arrive en hiver; en été, une grève

semblable aurait été une catastrophe pour la santé publique.

Et souhaitons que les hommes de profession — fonctionnaires ne se trouvent plus jamais devant une situation analogue où ils devraient rester à leur poste, malgré toutes les sympathies qu'ils pourraient nourrir à l'égard de leurs frères les collets blancs.

LA LEÇON DE L'EXPÉRIENCE

L'expérience est une maîtresse femme et l'homme devrait s'appliquer à suivre les leçons utiles qu'elle lui donne, mais on profite parfois de sa propre expérience, rarement de celle des autres.

À tout événement, cette poignée d'Américains qui parle encore d'imposer la prohibition a oublié les méfaits que cette mesure a causés aux Etats-Unis ! La trop fameuse loi qui devait naguère aider à la floraison de toutes les vertus, s'est avérée, en pratique, la plus lamentable, la plus désastreuse des faillites.

L'attrait du plaisir défendu transforma des millions et des millions d'Américains en "briseurs de lois" ! Le commerce clandestin de l'alcool devint une institution officieuse à laquelle M. et Mme Toulmonde appartenaient. Les gangsters régnaient en maîtres. Une vague de crimes déferla sur le monde américain, à telle enseigne qu'on fut obligé de rappeler la loi de la prohibition !

La liqueur dite "moonshine" a fait reuire un clair de lune blafard et sinistre sur toute une époque ! On serait effaré si on pouvait calculer ce que cette loi a coûté au point de vue financier, au point de vue moral... et dans le secteur de la santé !

Et voilà que certaines gens parlent encore de mettre en vigueur une autre loi qui permettrait à l'alcool frelaté de remplacer l'alcool ! Ce n'est pas par une loi qu'on empêchera l'homme de boire de l'alcool. Certes, la suppression de l'alcool serait l'idéal, si elle était réalisable, mais tant que l'homme n'aura pas changé de nature, il boira.

La tempérance est une vertu qu'il faut prêcher à l'homme et les prêtres ont raison de s'élever contre l'ivrognerie ! Et les hy-

giénistes ont raison, eux aussi, quand ils signalent à leurs contemporains les dangers et les méfaits de l'alcoolisme.

Cependant, c'est une affaire d'éducation et ce n'est pas avec un texte de loi que, dans ce domaine, on arrivera à imposer aux hommes l'art de boire d'une façon intelligente !

Ce serait déjà une réussite inespérée, si nous pouvions obtenir que nos frères les hommes n'abusent plus de l'alcool.

Hélas, le règne du gros bon sens est encore loin de nous !

BONNE ENTENTE ET CIE

Ceux qui ont eu l'avantage et l'honneur d'entendre Son Excellence Mgr Yu-Pin ont eu la joie rare de constater que cet évêque chinois parlait le français d'une façon parfaite. On nous a rapporté que, de plus, la langue anglaise n'avait aucun secret pour lui.

Ainsi, voilà un Oriental relativement jeune qui est arrivé à maîtriser deux langues étrangères. Devant cette réussite, on ne saurait s'empêcher de penser à nos compatriotes anglophones qui s'obstinent à ne pas vouloir parler le français !

A la conférence de la paix, en 1919, tous les Anglais de Londres qui passaient par l'Hôtel Majestic, à Paris, parlaient le français. Le Roi et la Reine, M. Churchill, M. Eden se piquent de parler français. Ces illustres exemples devraient inciter nos frères canadiens-anglais à apprendre la douce et délectable parlure de France. Pourquoi cet ostracisme dédaigneux ? Et pourtant, il n'y aura point de véritable unité canadienne tant que les Anglais du Canada ne voudront pas se donner la peine de parler la langue de ceux qui furent les pionniers, ici, dans ce coin de l'Amérique.

Ce serait très simple, en vérité, si ces messieurs de la majorité mettaient un peu de bonne volonté au service de la bonne entente ! Cette fameuse bonne entente repose sur la compréhension mutuelle, or, comment deux groupes peuvent-ils arriver à se comprendre quand l'un d'eux s'acharne à ne point parler la langue de l'autre ?

Et cependant, l'unité canadienne, la bonne entente et compagnie, ne seront une réalité vivante que si nos compatriotes de langue anglaise finissent par reconnaître que la langue française existe.

Guy SAUVAGE

Magnifique don à la Bibliothèque

Le Dr Norman MacL. Harris, ancien directeur du laboratoire d'hygiène du ministère des Pensions et de la Santé, d'Ottawa, vient de faire un don très généreux de quelque cinquante volumes et de nombreux périodiques, tirés à part et autres documents de caractère scientifique, bien indexés et classés.

Le Dr Harris est Montréalais de naissance; il a fait ses études à l'Université de Toronto puis, en Angleterre. Sa carrière universitaire, plus spécialisée en bactériologie, s'est poursuivie dans les universités de Toronto, de Baltimore (Johns Hopkins) et de Chicago. Le Dr Harris fit partie des forces expéditionnaires canadiennes en Europe au cours de la première Grande Guerre à titre d'officier sanitaire en Angleterre, en France et en Belgique. En 1925, il fut élu président de l'American Society of Bacteriologists; en 1928, deuxième vice-président de l'American Public Association et en 1929, président de la Canadian Public Health Association.

Dès 1933, alors qu'il était attaché au Minis-

tère de la Santé du Dominion le Dr Harris manifesta une grande sollicitude à l'égard des tentatives faites alors pour organiser un service de bactériologie à l'Université de Montréal; il soutint de ses encouragements tous les efforts tentés dans ce sens jusqu'à la fondation de l'Institut de Microbiologie en 1938. Les liens d'amitié personnelle que le Dr Armand Frappier avait noués avec le Dr Harris ont induit ce dernier à faire le geste très généreux que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs. La collection qu'il donne à la bibliothèque se compose de livres très utiles, dont plusieurs sont rares et aussi de collections reliées de revues médicales depuis les premières années de leur publication ce qui, chacun le sait, rend des services inappréciables.

Tous les amis de l'Université et des membres de l'A. G. D. U. M. ont lieu de se réjouir du don fait par le Dr Harris à qui nous exprimons en leur nom et au nôtre nos plus vifs remerciements.

Mises au Point

I — Au sujet de la Bibliothèque du Congrès

Dans un récent article (L'Action Universitaire, décembre 1943), j'affirmais que la Bibliothèque du Congrès, à Washington, renferme actuellement *douze millions de volumes*, chiffre qui eut pour effet de faire sursauter plus d'un lecteur, avec assez de raison, puisqu'en réalité cette bibliothèque n'en possède qu'entre *six et sept millions*.

J'avais moi-même toujours eu l'impression que la Bibliothèque du Congrès compte entre cinq et six millions de volumes, mais à la suite d'une conversation avec M. Harry B. Humphrey, un des principaux techniciens du *U. S. Department of Agriculture*, j'avais compris que ce chiffre atteignait maintenant douze millions, alors que mon informateur m'avait simplement dit qu'il y a place aujourd'hui pour ce nombre.

La question est parfaitement mise au point dans une lettre que je reçois de M. Humphrey, à qui je demandais de confirmer ou d'infirmer l'allégation que je lui attribuais : "What I meant to convey was namely this : that the present possible capacity of the Library of Congress is approximately 12 million volumes (books and other accessions) and that there are now between 6 and 7 million such works in the shelves of this library". Bien que M. Humphrey, en parfait gentilhomme, s'attribue dans sa lettre tout le tort, il est bien évident que je suis seul responsable de ce malentendu, et je m'en excuse auprès de lui et auprès des abonnés de *L'Action Universitaire*.

Cela pourra peut-être intéresser certains lecteurs de connaître quelques chiffres plus précis sur la richesse de la Bibliothèque du Congrès. Ces données, qui

me sont fournies par M. Gérard Chaput, p. s. s., sont tirées d'une part du Guide de Washington (édition 1937) publié par la maison Rand McNally, et d'autre part du *World Almanac* de 1942 (état au 1er mars 1941) :

Livres et brochures :

| 1937 | 1941 |
|-----------|-----------|
| 5,400,000 | 6,253,800 |

Cartes :

| | |
|-----------|-----------|
| 1,370,000 | 1,469,207 |
|-----------|-----------|

Ouvrages de musique (livres et pièces diverses) :

| | |
|-----------|-----------|
| 1,165,000 | 1,622,923 |
|-----------|-----------|

Gravures :

| | |
|------------------|----------------------|
| 540,000 | 600,000 ¹ |
| <u>8,475,000</u> | <u>9,945,930</u> |

Le Guide de 1937 ajoute que la Bibliothèque possède aussi "manuscripts too numerous to make a numerical statement feasible", et le *World Almanac* de 1942 dit plus spécifiquement "uncounted millions of items of manuscript material". "Uncounted millions", cela doit bien vouloir dire au moins trois ou quatre millions. De sorte que le grand total dépasserait le chiffre en litige de 12,000,000. Et si nous disons que la Bibliothèque du Congrès compte *douze millions de pièces diverses*, au lieu de *douze millions de volumes*, j'imagine que nous serons assez près de la vérité, et que tout le monde sera heureux !

Jules BRUNEL.

II — A propos du corporatisme

Dans l'article *Etudes sociales*, publié dans le numéro de décembre de *L'Action Universitaire*, on a pu lire la phrase sui-

(1) Le chiffre de 600,000 est de moi. Le *World Almanac* dit : "over a half million prints".

vante au sujet des corporations d'avocats, de médecins, d'architectes, etc : "L'intérêt de ceux qui sont dans la place est de restreindre le nombre de ceux qui veulent y entrer, et d'éliminer artificiellement la concurrence que, normalement, les membres de ces corporations se feraient entre eux". Il est entendu que l'accès à ces professions est précédé d'examens qui donnent droit à l'entrée dans la corporation, toutefois les exigences mêmes du jury peuvent être influencées par la situation qui existe au sein de la profession. Dans une période d'encombrement on peut se montrer plus difficile pour les candidats. Ce sont là des cas exceptionnels et ceux qui défendent de cette manière les privilèges de leur corporation agissent sans doute dans le meilleur esprit.

La phrase ci-dessus n'avait donc pas pour but de dénoncer les professions comme étant des monopoles ni des organismes "d'exploitation". Ces corporations ont rendu de grands services au public; si, en

plus, elles en rendent aux membres de la profession, tout est pour le mieux.

Raymond TANGHE.

III — Rendons à César...

L'ACTION UNIVERSITAIRE, December, 1943, page 37, has published a note with three major inaccuracies.

Major-General Renaud — instead of Brigadier.

Lt.-Col. Paul Ranger — instead of Colonel.

Col. G. G. D. Kilpatrick — instead of Lt.-Col. Fitzgerald.

Military circles have been amazed to hear that M. D. 4 was not headed by a Major General and that the Director of Army Education had changed his name and rank. Col. Kilpatrick (not Lt.-Col. Fitzgerald) was, in civilian life, Principal of the Theological College of McGill University.

H. BASTIEN, major
for Director of Education.

Dons à la Bibliothèque

Consulate General of the Republic of Poland in Montreal.

Concise Statistical Year-Book of Poland, September 1939- June 1941, publié par le Ministère polonais de l'Information.

East Prussia, par Robert Machray.

Poland, par W. Th. Dobrzynski.

Poland & Germany, Past and Future, par Tadeusz Sulimirski.

Polish-Soviet Relations 1918-1943.

The Baltic Britain and Peace par Rowmund Pilsudski.

Upper Silesia.

The Story of Poland, par Bernard Newman.

The Story of Wilno.

The Polish Constitution of the Third of May.

The Core of a Continent par Henryk Strasburger.

The Problem of Self-Determinism, par Oskar Halecki.

R. R. Donnelley & Sons Company.

Six Years with the Texas Rangers by James B. Gillett.

Major Hermas Bastien.

Rapports de l'Archiviste de la province de Québec (19 volumes).

Rapports des Archives publiques du Canada (3 volumes).

La Revue dominicaine (4 ans).

Technique (2 ans).

Où en est l'enseignement religieux ?

La défense de l'intelligence, par Hermas Bastien.

Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada, sous le régime français (2 volumes).

Et plusieurs autres ouvrages.

Mgr O. Maurault.

Aux Louisianais, par Mgr Olivier Maurault.

M. Georges Bourgeois.

Encyclopedia Britannica — neuvième édition. (25 volumes).

Carnegie Endowment for International Peace.

British Columbia and the United States, by F. W. Howay, W. N. Sage and H. F. Augus.

Hungary at the Paris Peace Conference, par Francis Deak.

Peace and War, United States Foreign Policy.

Les Universités dans le Monde

L'un des problèmes qui intéressent au plus haut point, non seulement les hommes d'états, les chefs de file, les éducateurs, mais toute la nation et chacun des individus qui la composent, c'est le problème de l'enseignement. Problème qui réclame impérieusement notre sollicitude, notre intelligente sympathie et qui demande à être examiné avec beaucoup d'honnêteté. La structure du Canada d'après-guerre, le progrès du Québec et ses chances de jouer son vrai rôle dans ce Canada d'après-guerre, dépendent pour une large part de la solution rationnelle, puisée dans la réalité sociale, économique, historique, que nous trouverons. Mais cette solution, il faudra la chercher sincèrement, écartant nombre de préjugés qui ont fait de l'enseignement un sujet tabou réservé à une nouvelle caste d'intouchables. Il serait, aussi, ridicule de tout louer ou de tout blâmer, nous souvenant que le problème de l'enseignement en est un qui ne peut se résoudre une fois pour toutes. L'imitation servile, l'engouement pour des systèmes nouveaux sont dangereux car ils nous font oublier que l'enseignement est lié à certains facteurs sociaux, économiques, nationaux qu'il est puéril de vouloir nier. Cependant, les expériences tentées ailleurs, les solutions apportées dans d'autres états ou provinces voisines de la nôtre, ne sont pas à dédaigner. Elles peuvent nous éviter des erreurs ou stimuler notre zèle. Et voici pour illustrer ces quelques notes décousues, les réponses de quatre universitaires canadiens, très au fait des questions d'enseignement.

Dans une province comme l'Alberta où la population rurale, dans une proportion de 65%, est disséminée sur une étendue de 180,000 milles carrés, la difficulté est de fournir l'enseignement aux enfants, trop éloignés les uns des autres. La difficulté s'accroît du fait que les écoles, pour remplir leur mission, ne doivent pas être de simples cabanes, mais des maisons propres à l'enseignement, munies de laboratoires, de bibliothèques, d'ateliers : "They must be educative in their very structure." Problème d'argent, d'administration, devenu crucial durant la crise de 1929-34. Le gouvernement créditiste de l'Alberta, comme l'écrit M. Oswald Fuchs, a mis un terme à cette

situation en groupant, sous une seule autorité administrative, des districts scolaires autrefois indépendants. D'où une économie notable et une meilleure répartition des taxes. Puis le programme lui-même fut révisé non pas en bouleversant toutes les matières, *mais en les unissant les unes aux autres afin d'en faire un tout cohérent et d'enseigner ces matières comme des choses vivantes, actuelles.* "History is explained in the light of the present, and the present in the light of the past." L'expérience albertaine est à retenir.

En Colombie-Britannique, le problème a aussi un aspect administratif et financier. Mais connaissons plutôt les réformes que suggère le Dr. H. B. King, inspecteur en chef des écoles au sujet des écoles rurales. Les écoles de campagne ne méritent ce nom que parce qu'elles sont érigées hors des villes : "They are one-roomed city schools operating in the country." L'enseignement qu'on y donne ne diffère pas de celui des villes. "L'institutrice est sans doute une jeune fille instruite, voire cultivée, mais qui n'attend qu'une occasion de gagner la ville dans l'espoir d'améliorer son sort. Trop souvent, elle connaît peu les problèmes des ruraux et cette ignorance paralyse son action." L'adaptation de l'école au milieu, aux besoins de telle classe sociale est un problème qui se pose dans notre province et auquel il est urgent d'apporter une solution. "Si nous devons avoir des écoles rurales qui entraînent garçons et filles pour une meilleure vie à la campagne, il nous faut des instituteurs formés pour comprendre, aimer la terre. Pour obtenir ces instituteurs, offrons-leur autre chose qu'une misérable carrière sans éclat. Il ne s'agit pas uniquement de salaire. Il s'agit avant tout de fournir à l'instituteur, homme ou femme, les moyens de jouer un rôle social. A la campagne l'instituteur devrait être un conseiller dont les opinions et le travail seraient une richesse pour la communauté. "He will be the leader in adult education and in general social welfare." Donnons au maître d'école de campagne une maison convenable, un lopin de terre et un salaire raisonnable qui lui permette une vie honnête. Cette opinion du Dr. King serait-elle trop sensée, trop juste,

trop humaine pour que nous la recevions ? Si nous avons assez d'humilité pour admettre que tout n'est pas parfait chez-nous, cette opinion peut servir de base à une législation scolaire dont nos campagnes ont un pressant besoin et qu'il est criminel de ne pas leur donner.

Dans une étude sur la situation scolaire en Nouvelle-Ecosse, M. Alexander Laidlaw souligne à son tour la nécessité de payer aux professeurs des salaires raisonnables. Il ajoute aussitôt que cela ne suffit pas. Ce qui compte d'abord c'est le choix et la formation des professeurs, afin de diriger vers l'enseignement les meilleurs sujets des collèves. Depuis deux ans, une intelligente publicité est faite dans les "high schools" et les élèves qui veulent s'adonner au professorat reçoivent des autorités toute la collaboration désirée.

Et maintenant une voix du Québec, le professeur Léon Lortie, de l'Université de Montréal, dans une remarquable étude que nous pouvons à peine résumer ici, traite le problème de notre enseignement selon ses justes données. Avec raison M. Lortie ne veut pas faire "porter à notre système scolaire le blâme pour tous les maux dont les pessimistes déplorent que nous souffrons"; mais, et toute la question est là, "on ne doit pas oublier qu'une des premières fins de l'instruction et de l'éducation, c'est d'adapter l'enfant aux conditions de vie qui l'attendent au sortir de

l'école." Et que l'on ne croie pas que les caractères confessionnel et français de notre enseignement sont une cause de difficultés insurmontables, d'infériorité. Non, "le mal réside ailleurs... nous pouvons trouver que les principales causes de nos faiblesses sont les suivantes : le peu d'intérêt qu'offrent les carrières d'instituteur et de professeur; le manque de coopération entre la famille et l'école; l'inexistence d'une doctrine pédagogique cohérente; la perte de temps, aussi bien dans l'enseignement primaire qu'au secondaire; l'absence de coordination entre les diverses formes et les différents degrés de l'enseignement. Sur le plan national, nous pourrions ajouter, puisque ce qui précède constitue déjà un élément défavorable, la disparité de nos formes d'enseignement et de nos diplômes, l'étroitesse de nos horizons, la timidité de nos ambitions et le faible rayonnement de notre culture." Le professeur Lortie suggère ensuite avec franchise, certains remèdes qu'il juge nécessaires et efficaces.

En terminant, nous invitons nos lecteurs à lire dans leur texte intégral ces quatre études sur les différents aspects du problème de l'enseignement au Canada. Elles ont été publiées dans la revue "*Culture*"¹.

Jean-Pierre HOULE

(1) No 4, 1943; pp. 504-531.

FONDS DES ANCIENS



Les **dons** faits au **Fonds des Anciens**
de l'Université de Montréal

PEUVENT ÊTRE DÉDUITS
DU REVENU IMPOSABLE

du Donateur, jusqu'à concurrence de **10 pour cent**
de son revenu total, autres dons compris.

Extrait d'une lettre de L'INSPECTEUR DE L'IMPÔT SUR LE REVENU.

A propos de quelques livres

D'un œil à l'autre¹

par Charlemagne Bourcier.

Charlemagne Bourcier, professeur de déontologie et de jurisprudence à l'École d'Optométrie de l'Université de Montréal vient de publier un volume fort bien documenté sur l'histoire de l'optométrie.

Cet ouvrage intéressera d'abord, il va sans dire, les membres de la profession, mais il s'adresse aussi au public curieux des choses de la petite histoire, à ceux qui sont toujours à la recherche de connaissances nouvelles.

L'optométriste y trouvera une foule de renseignements inédits sur l'origine et l'évolution de l'optométrie dans le monde, et plus particulièrement dans la province de Québec. Le profane pourra connaître le rôle de l'optométrie dans le monde moderne, ses développements récents, ses promesses d'avenir.

Profession relativement nouvelle, l'optométrie est appelée à de grandes choses dans notre vingtième siècle. C'est ce qui ressort du livre de M. Bourcier, en particulier des deux derniers chapitres : **Différentes étapes de notre législation et L'Œil dans son intimité.**

Devrait-on reprocher à M. Bourcier quelques imprécisions de termes qui auraient pu semble-t-il facilement être évitées? L'auteur n'a évidemment pas cherché à faire de la littérature et c'était son droit. Soyons donc juste et reconnaissons que son ouvrage représente un magnifique travail de documentation; son geste est d'autant plus méritoire qu'il s'est engagé en quelque sorte sur un terrain en friche où il fait un peu figure de pionnier. Espérons qu'il aura des imitateurs!

J. N.

Guy de Maupassant¹

par Paul Morand

Le père de **Boule de suif** eut aimé ce portrait truculent, rude, anti-romantique, où do-

(1) En vente chez l'auteur, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

(1) Flammarion, Paris (1942). Réédition Pony, Montréal.

mine le physique et nul, mieux que l'auteur d'**Ouvert la nuit**, pouvait peindre sur la toile de fonds la silhouette des femmes galantes, hétaires et filles rustiques, amoureuses ou victimes d'un soir, "petites comtesses", "petites baronnes", Céliènes ou grisettes, qui remplirent ou encombrèrent la vie de Maupassant.

Cette biographie est dominée par la fin tragique que devait connaître Maupassant (on sait qu'il est mort fou, dans un asile, lamentable victime de la p. g. héritée ou contractée). L'hérédité, que l'on connaît d'abord sous les dehors brillants d'un athlète, fervent de l'aviation, nageur vigoureux, sent progressivement sombrer ses facultés; il réédite à son compte les angoisses du héros de **La Peau de chagrin**. Rien d'étonnant que tant de ses contes et de ses romans aient un goût de mort, de déchéance, où, sous la farce grasse, perce le pessimisme, contracté d'ailleurs dès les **Soirées de Médan**.

Paul Morand a fait une œuvre critique très solidement étayée sur de nombreuses citations (on pourrait se plaindre même qu'il y en ait tant, mais elles s'insèrent très justement dans le portrait et ne sont pas seulement des hors-d'œuvre).

On dit que Paul Morand est sur la liste des "collaborateurs" et que le Comité français de la Libération "a l'œil dessus". Peignant Maupassant au lendemain de la défaite de 1870. Morand explique la psychologie de son héros: "Il ferme son cœur à la défaite, à la déception morale, sociale, politique. Ce n'est pas la France qui est morte, c'est un régime de vantards, d'indisciplinés, de mirmidons qui se dissout et s'abolit." Ainsi soit-il, dirions-nous!

R. T.

Gants du ciel¹

"Le ciel pour nous toucher, sans se salir, met parfois des gants". Une revue qui porte un titre aussi allégorique ne peut se permettre de publier des choses banales. Les numéros

(1) Editions Fides, Montréal.

qui ont paru jusqu'à maintenant témoignent d'un éclectisme méritoire. Dans la livraison de décembre on trouve un poème de Clément Marchand : **Paroles aux compagnons**, qui est d'une très belle facture :

"O compagnons, vous vivez tard dans ma mémoire.

"Vos voix, je les entends; je reconnais vos pas

"Parmi l'écoeurement de nos tâches sans gloire.

"Et chaque soir et chaque nuit, je me sens las

"De toute la fatigue éparse dans vos membres."

Un conte de Germaine Guévremont : **Le Survenant**, peinture de mœurs campagnardes où l'on devine, en silhouette, une sœur de Maria Chapdelaine, mais une sœur plus marquée par la vie, Angelina Desmarais.

Guy Sylvestre apporte son tribut à l'incomparable Jules Laforgue, déjà si finement célébré par Jean Aubry dans une conférence de l'Université des Annales, où des vers du poète furent lus par Mme Yvette Guilbert :

"Ah! tout le long du cœur

"Un vieil ennui m'effleure :

"M'est avis qu'il est l'heure

"De renâitre moqueur."

Jean Vallerand marque les étapes de la **Conquête de la forme**. Etapes, le mot est peut-être impropre, il vaudrait mieux dire **stations**, comme pour un calvaire.

Les souvenirs de Marius Barbeau sont parfois tissés de **Fils d'or et d'argent**, tels ceux qu'il nous livre en parlant de l'art de la broderie sacerdotale en Nouvelle-France et surtout chez les Ursulines.

On trouvera encore dans ce numéro **Souvenirs**, de Raïssa Maritain, et **Méditation sur Héloïse**, par Wallace Fowlie, qui confirment ce que je disais plus haut; Gants du ciel est vraiment une revue pour les amateurs d'art et de lettres qui ont franchi le seuil du banal. Sa présentation est à la hauteur des textes.

R. T.

Pellán¹

par Maurice Gagnon.

Premier cahier de la Collection Art vivant, dirigée par Maurice Gagnon, attaché honoraire des musées nationaux de France, cette plaquette présente un portrait de Pellán, notre

contemporain, ce qui, en soi, justifie le qualificatif de "vivant" dans le titre de la collection.

N'étant pas "fils de l'amour", ni daltonien; ayant appris à lire de gauche à droite et à considérer l'endroit des choses suivant les normes euclidiennes et newtoniennes, je ne cache pas que la vue de certains tableaux anti-académistes me cause un malaise physique, comme lorsque sur l'écran l'image n'est pas au point. Lorsque je vois des formes difformes, des figures grimaçantes avec des yeux dans tous les coins du tableau, je pense aux totems, où des faces monstrueuses s'enfilent comme une brochette de masques abracadabrants.

L'académie des anti-académistes restera indifférente à ma profession de non-foi; on continuera à peindre à la truelle des formes déliquescents et moi je continuerai à me fossiliser bien tranquillement. S'il m'est donné, certains matins d'automne, de respirer l'air acide des bois, de subir l'assaut or et pourpre des feuilles chassées par le vent, de voir des yeux (rien que deux) me sourire malicieusement, je me consolerais d'être antédiluvien et de n'avoir pas "à Baiser la Lune sur mon cœur".

Mais le cahier de Maurice Gagnon n'est pas écrit pour les incurables; il contient des préceptes pour les jeunes : un artiste "ne doit pas abaisser son art au niveau public" (excellente formule, à condition de ne pas trop restreindre la clientèle). Et plus loin, en appendice, hélas, au lieu d'être en frontispice : "Ce qui ne veut pas dire que l'artiste doive négliger sa formation, se passer des disciplines de son art. Bien au contraire. Plus l'artiste est libre, plus il doit être d'une rigueur extrême à l'égard de lui-même."

Il ne suffit pas, en effet, qu'une œuvre d'art manque de réalisme pour conférer à son auteur le titre d'inspiré. Il faut qu'un tableau ait un sens, ne serait-ce que pour savoir comment le suspendre.

Pellán a peint de fort beaux portraits, avant, pendant ou après "Le paysage à la femme devinette". Qui peut le plus, peut le moins !"

Les générations sont faites pour se suivre et non pour se ressembler. Je souhaite bonne chance à Gagnon et à sa Collection Art vivant. Nous accueillerons volontiers ces "fils de l'amour". On a fait beaucoup de progrès depuis la Tour de Babel, peut-être arriverons-nous à les comprendre; quant à les estimer c'est déjà fait.

R. T.

(1) Editions de l'Arbre, Montréal, 21 hors-texte.

Echos et nouvelles

A la Société de Biologie.

Lors de la dernière réunion de la Société de Biologie, des élections ont eu lieu et les personnes suivantes ont été élues; président: Dr Wilbrod Bonin; 1er vice-président: Dr Georges Préfontaine; 2e vice-président: Dr J.-L. Riopel; secrétaire-trésorier: Louis-Paul Dugal. Le président sortant de charge, Dr L.-C. Simard, fait partie *ex officio* du conseil.

Au Conseil national des Recherches.

Le Dr Louis-Charles Simard, président de l'A. G. D. U. M., vient d'être nommé membre de l'exécutif du Comité des Recherches médicales du Conseil national des Recherches, d'Ottawa.

A la Faculté de Chirurgie dentaire.

Après quarante années d'enseignement, le Dr Eudore Dubeau a décidé de se retirer de la Faculté de Chirurgie dentaire. Le Dr Ernest Charron, secrétaire de la Faculté depuis nombre d'années, assumera l'intérim. Le Dr Paul Geoffrion, membre du Conseil d'Administration, devient secrétaire en remplacement du Dr Charron.

A la Cour Suprême.

L'honorable Juge Thibaudeau Rinfret, qui, depuis vingt ans, siégeait à la Cour Suprême, a succédé à Sir Lyman Duff comme juge en chef de ce tribunal et juge en chef du Canada. C'est, avec Sir Elzéar Taschereau, le second juge en chef de langue française au Canada.

Au Commissariat de Londres.

M. Marcel Cadieux, licencié en droit et en sciences sociales de l'Université de Montréal, vient d'être nommé au poste de troisième secrétaire à Canada House de Londres. Le haut commissaire, l'honorable Vincent Massey, a lui-même insisté pour avoir dans son personnel un Canadien de langue française.

A l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Le Dr Yvon Laurier, spécialiste en phthisiologie, médecin en chef de l'Alliance nationale, a été nommé président du Conseil médical de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Résultats des examens d'expertise comptable.

La vingt-sixième session d'examens en vue de l'admission dans les associations d'experts-comptables a été tenue à l'École des Hautes Etudes commerciales.

Parmi les candidats qui ont subi avec succès cet examen, signalons: MM. Roger Busières, Gérard Deslieries et Jean Marien.

Le prix "Jean Valiquette", offert au licencié en sciences commerciales qui se classe premier aux examens de la licence en sciences comptables, a été attribué à M. Roger Busières.

*L.A. G. D. U. M.
adresse ses félicitations
aux nouveaux titulaires.*

L'ASEP

La Société d'Economie politique a tenu une séance publique à l'Université le 17 décembre. Au cours de cette réunion, les communications suivantes ont été présentées: Me Fernand Chaussé: Quelques considérations en marge de notre politique fiscale; Me Pierre-Paul Langis: Evolution de la politique commerciale du Canada; Madeleine Dorion: Quelques considérations sur le problème du blé dans l'Ouest canadien; Dr Amherst Hébert: Etude sur l'hygiène dentaire.

La réunion à laquelle assistaient près d'une centaine de personnes a remporté un vif succès; il faut en féliciter les organisateurs et souhaiter que la Société d'Economie politique continue cette série de réunions publiques si brillamment inaugurée.

A l'Institut de Sociologie.

L'Institut de Sociologie, rattachée à la Faculté des Sciences sociales, a voulu témoigner à la direction de la Maison Dupuis Frères sa reconnaissance pour les dons généreux que cette firme lui a faits. M. Arthur St-Pierre, directeur de cet Institut, entouré de plusieurs professeurs de la Faculté, a reçu MM. Raymond Dupuis et A.-J. Dugal qui ont été les artisans de ces dons; après une visite de l'Université il y eut une réception au cours de laquelle Mgr Maurault exprima des vœux de prospérité à l'égard de la Maison Dupuis.

Don du Laboratoire Nadeau.

L'Institut de Chimie de l'Université de Montréal vient de recevoir du Laboratoire Na-

deau Ltée, un don substantiel qui lui permettra d'acquérir pour sa bibliothèque un certain nombre d'ouvrages de chimie de la plus grande importance. L'Université remercie très sincèrement le Laboratoire Nadeau Ltée de ce geste généreux.

Necrologie

Dr Louis-O. Mauffette.

Le Dr Louis-Octave Mauffette est décédé à l'âge de 70 ans. Il avait obtenu son baccalauréat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et, plus tard, après avoir soutenu une thèse, il avait obtenu son doctorat en médecine vétérinaire. Après une trentaine d'années de pratique, il devint médecin hygiéniste de la ville de Saint-Lambert. Depuis douze ans, il était attaché au Service d'Hygiène de la ville de Montréal.

Me A. Cinq-Mars.

Me Alexandre Cinq-Mars, avocat au Barreau de Montréal, est décédé à l'âge de 66 ans. Il avait fait ses études au collège de Montréal et avait obtenu sa licence en droit de l'Université Laval. En 1920, il avait été créé Conseil du roi. Pendant de longues années il fut le conseiller juridique de l'Association pharmaceutique de la Province de Québec.

Dr Gustave Provencher.

Le Dr Gustave Provencher est décédé à l'âge de 51 ans. Il avait fait ses études au séminaire de Québec et avait étudié la médecine à l'Université de Montréal. Après avoir pratiqué sa profession pendant quinze ans dans l'Ouest canadien, il vint s'établir à Granby en 1936. Au moment de sa mort, il était coroner du comté de Shefford et directeur de l'Association médicale de Langue française de la Province.

Me Roch-T. Beaudoin.

Me Roch-T. Beaudoin, notaire, est décédé à l'âge de 75 ans. Il avait fait ses études classiques au Collège de l'Assomption et ses études légales à l'Université de Montréal. Bien connu dans le monde des affaires, le notaire Beaudoin avait été président de l'Association du Notariat canadien pour le district de Montréal et président de la section Saint-Roch de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

L'A G. D. U. M.

présente ses condoléances
aux familles des disparus.

LISTE DES MEMBRES DU C. E. O. C. QUI ONT PERMUTE A L'ARMEE ACTIVE OU DE RESERVE DURANT NOVEMBRE

| Rang | Nom |
|------|----------------------|
| Cdt | Allard, G. |
| Cdt | Balthazard, G.-L. |
| Cdt | Bastien, M. N.-R. |
| Cpl | Bergeron, A.-Y. |
| Cdt | Bessette, G.-H. |
| Cdt | Cardin, J.-R. |
| Cdt | Crevier, L.-R. |
| Cdt | Crevier, R.-F. |
| Cdt | Gagnon, J.-M. |
| Cdt | Gauvin, A.-F. |
| Cdt | Laberge, G.-A. |
| Cdt | Lamarre, A.-R. |
| Cdt | Mercier, A.-FE. |
| Cpl | Michaud, J.-G. |
| Cdt | Poissant, P. E. R. |
| Cdt | Salvetti, F.-A. |
| Cdt | Beaudoin, L. |
| Cdt | Fleury, M.-J. |
| Cdt | Lapointe, F.-L. |
| Cdt | Morin, J.-B. |
| Cdt | St-Onge, F.-J. |
| Cdt | Morneau, J.-A. |
| Cdt | Boucher, C.-E. |
| Cdt | Champagne, F.-J. |
| Cdt | Galipeau, J. |
| Cdt | Girard, C.-J. |
| Cdt | Gosselin, Y.-G. |
| Cdt | Lamarre, R.-P. |
| Cdt | Marcotte, M.-R. |
| Cdt | Sauvé, Emile |
| Cdt | Surprenant, T.-J. |
| Cdt | Bastien, J.-P.-T. |
| Cdt | Crète, Viateur-J. |
| Cdt | Lussier, A.-J.-A. |
| Cdt | Lussier, J.-J. |
| Cdt | Robert, G.-L. |
| Cdt | Vaillancourt, G.-J. |
| Cdt | Frenette, J.-S. |
| Cdt | Gagnon, G.-C.-A. |
| Cdt | Jolin, L. |
| Cpl | Lamoureux, J.-A. |
| Cdt | Poisson, P.-E. |
| Cdt | Landry, J.-J., P.-E. |
| Cdt | Crépeau, J.-G. |
| Cdt | Labossière, J.-P. |
| Cdt | Lahaise, C.-J. |
| Cdt | Lalonde, F.-P. |
| Cdt | Lavigne, J.-P.-J. |
| Cdt | Leblanc, G.-R. |
| Cdt | Tousignant, J.-A. |
| Cdt | Gosselin, E. |
| Cdt | Laporté, R.-L. |
| Cpl | Payette, M.-R. |
| Cdt | Séguin, L.-R. |

Les diplômés

écrivent

La liste ci-dessous représente la compilation des seules revues que nous recevons. Il est donc possible que des lacunes s'y trouvent; nous nous excusons auprès des diplômés, auteurs d'articles dont nous n'aurions pas fait mention et serions heureux, en ce cas, de publier dans le prochain numéro les rectifications nécessaires.

La Rédaction.

- AMYOT (Roma): "L'anesthésie des membres par réfrigération locale". **L'Union Médicale du Canada**, janvier 1944.
- ANGERS (Frs-A.): "Travail et gratuité?". **L'Action nationale**, janvier 1944.
- ANGERS (Frs-A.): "Vues canadiennes-françaises sur le problème canadien". **Culture**, décembre 1943.
- BARBEAU (Marius): "Nos curés". **Revue trimestrielle canadienne**, décembre 1943.
- BERTRAND (Albert): "Facteur "RH" et fausses couches répétées". **L'Union Médicale du Canada**, janvier 1944.
- CAZA (Abbé P.): "L'amour envers l'Eglise". **Revue dominicaine**, janvier 1944.
- CHARTIER (Mgr Emile): "Essai de syntaxe logique des propositions grecques au mode personnel". **L'Enseignement secondaire au Canada**, janvier 1944.
- COUET (Jean-Marie): "Le comté de Chicoutimi". **L'Actualité économique**, décembre 1943.
- DUHAMEL (Roger): "La Bruyère, témoin de son siècle". **L'Ecole canadienne**, janvier 1944.
- ETHIER (Wilfrid) p.s.s.: "Les services que peut rendre l'orientation professionnelle". **Orientation**, décembre 1943.
- FARIBAULT (Marcel): "L'obligation naturelle et le règlement des successions". **La Revue du Barreau**, novembre 1943.
- FILION (Gérard): "Nos ruraux s'organisent". **Relations**, janvier 1944.
- FOREST (M.-Ceslas) o.p.: "Cette petite fille espérance". **Revue dominicaine**, janvier 1944.
- FRERE IRENEE-MARIE: "A propos de bibliographie". **Le Naturaliste canadien**, septembre-octobre 1943.
- FRERE MARIE-VICTORIN: "Mise au point sur les Gérardin du Québec". **Le Naturaliste canadien**, septembre-octobre 1943.
- GROULX (Adélard): "Sécurité sociale et enseignement de l'hygiène". **L'Union Médicale du Canada**, janvier 1944.
- GUENETTE (René): "Jeunesse d'élite, suite et fin". **L'Ecole canadienne**, janvier 1944.
- GUENETTE (René): "Plus que jamais nécessaire". **L'Ecole canadienne**, janvier 1944.
- LANCTOT (Gustave): "Psychologie de la guerre mondiale". **Culture**, décembre 1943.
- LAROSE (Alfred-F.): "Les vœux du président". **L'Ecole canadienne**, janvier 1944.
- LESIEUR (R.) p.s.s.: "Corps mystique et liturgie". **Le Séminaire**, décembre 1943.
- LORTIE (Léon): "Problème de l'enseignement québécois". **Culture**, décembre 1943.
- MICHAUD (André): "Some Technical Aspects on the Operation of Modern Aero Engines". **Revue trimestrielle canadienne**, décembre 1943.
- MIGNAULT (L'Hon. P.-B.): "Quelques notes". **La Revue du Notariat**, décembre 1943.
- MORIN (Clément) p.s.s.: "La meilleure façon d'entendre la messe". **Revue dominicaine**, janvier 1944.
- MORIN (Clément): "L'académie canadienne de Saint Thomas d'Aquin". **Culture**, décembre 1943.
- NADEAU (Gabriel): "Un épisode de l'histoire du typhus à Québec (Ledoyen et son désinfectant)". **L'Union Médicale du Canada**, janvier 1944.
- PANET-RAYMOND (Jean) et GINGRAS (Gustave-E.). "Un cas de syndrome de Korhakov par la vitaminothérapie". **L'Union Médicale du Canada**, janvier 1944.
- PANNETON (Philippe): "Nouvelle technique de correction du sylblépharon". **L'Union Médicale du Canada**, janvier 1944.
- PARENT (Honoré): "De l'archonte au conseiller municipal". **La Revue du Barreau**, novembre 1943.
- PLOUFFE (Adrien): "Santé et alimentation". **L'Ecole canadienne**, janvier 1944.
- ROLLAND (Ovila): "La Parfumerie". **Revue trimestrielle canadienne**, décembre 1943.
- SAMSON (Antonio): "Traitement des tumeurs à cellules géantes du radius". **L'Union Médicale du Canada**, janvier 1944.
- TOURANGEAU (F.-J.): "Fonctions et rôle du médecin d'usines". **L'Union Médicale du Canada**, janvier 1944.
- TRUDEL (Marcel): "La crise du vocabulaire". **L'Enseignement secondaire au Canada**, décembre 1943.

J.-O. GIROUX

Optométriste-Opticien diplômé
Membre de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté de

MM. A. Philie, J.-A. Allaire, G. Laurier, O.O.D.
Lunetterie et verres optalmiques

Bureaux chez

Dupuis Frères
LIMITÉE



Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l'emporte haut la main.

Téléphone HArbour 7679

C.-Bernard Ste-Marie

Merceries et confection pour hommes. Tissus anglais "Elysian" pour paletots, autres tissus importés pour complets.

169 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

Derniers devoirs...

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

GEO. VANDELAC

Fondé en 1890

Limitée

G. VANDELAC, Jr. — Alex. Gour

120 est, rue Rachel, Montréal — Belair 1717

C'EST LE TEMPS DE LIRE

LE DEVOIR

DE LE FAIRE LIRE...

Le "Devoir" fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise :

Lisez le "Devoir" et faites-le lire. — 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$ 6.00 par année. Aux Etats-Unis \$ 8.00; dans les autres pays, \$ 10.00.

Adressez toute la correspondance au "Devoir", Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

265, rue Ste-Catherine est
Tél. : LA. 6703 — Montréal

Tait-Favreau, Ltée

LORENZO FAVREAU, o.o.d.
Président-Propriétaire

Examen de la vue
Verres Correcteurs

et assistants
Optométristes - Opticiens
Bacheliers en Optométrie

6890, rue St-Hubert
Tél. CA. 9344
MONTREAL

VOUS SEUL

pouvez faire de votre demeure

UN FOYER

... mais nous pouvons vous aider en vous offrant un choix agréable, exclusif et profitable à des conditions conformes à votre budget.

LE MAGASIN A RAYONS
QUI A TOUJOURS GRANDI

MESSIER Limitée

1480-90, rue Mt-Royal Est. — Téléphone : FAlkirk 3541



PRODUITS
PHARMACEU-
TIQUES, SPÉ-
CIALISÉS.

LABORATOIRE
DESAUTELS
LIMITÉE
MONTREAL

CHARTRÉ, SAMSON,
BEAUVAIS, GAUTHIER & CIE

Comptables — Chartered Accountants

MONTREAL . QUEBEC ROUYN



• POUR VOTRE PROTECTION
EXIGEZ L'AUTHENTIQUE

Dent - Acryl

MArquette 9473*

Dépôt Dentaire de Montréal Limitée

934 EST, RUE STE-CATHERINE • EDIFICE BANQUE D'EPARGNE • Suite 205 • MONTREAL
SUCCURSALE • 229, BLVD CHAREST • QUEBEC • Téléphone 3-0613



Tél. CRescent 4768

Soir : { CR. 3646
DO. 7919

LA PLOMBERIE NATIONALE Enrg.

REPARATIONS ET AMELIORATIONS

Service rapide — Jour et nuit.

ADELARD HUDON & FILS, prop.

119 OUEST, RUE ST-VIATEUR

BISCUITS

CONFISERIES

DAVID & FRERE

LIMITEE

Téléphone
AMherst 2115*

1930, RUE CHAMPLAIN
MONTREAL



MARINADES
CONFITURES
CONSERVES
MAYONNAISE

Joubert & Fils

ST-VINCENT-DE-PAUL, P. Q.

J. J. Joubert

Jean Joubert

Maurice Joubert

Les plus grands spécialistes de fourrures au détail du Canada
depuis plus de soixante ans

CHAS DESJARDINS & C^{IE}
LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS, Président et propriétaire

1770, St-Denis, Montréal

HArbour 8191

La résistance à l'infection

Il fut un temps où l'homme s'avérait impuissant à combattre les épidémies qui décimaient les populations. Aujourd'hui, armé de toutes les ressources de la science, l'homme intervient et réussit souvent à les réprimer. La maladie est fille de l'ignorance et de l'incurie. Apprenons à nous connaître et à nous protéger.

Il est étrange, nous disent les médecins, que la maladie frappe si souvent les jeunes gens de 15 à 25 ans. C'est peut-être dû à leur insouciance ou à leur excès d'ardeur au travail ou au jeu. Un corps épuisé devient facilement la proie des microbes. Jeunes gens, n'oubliez pas de conserver vos forces pour conserver votre santé.

Le premier but de la médecine préventive, c'est d'assurer l'immunité ou la résistance à l'infection. C'est en fait, un des principes fondamentaux de l'hygiène, laquelle a trait aux personnes, et distincte de l'assainissement, lequel a trait aux terrains ou aux habitations. Le gouvernement de la province a tout un personnel d'ingénieurs sanitaires pour nous prémunir contre les maladies communicables. C'est un service public établi dans votre intérêt et qui mérite votre encouragement.

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont ruinés physiquement, sans s'en douter. Ils se considèrent simplement "épuisés" et ne font rien pour améliorer leur état. C'est notre régime de vie qui détermine notre longévité, notre santé et même notre physionomie. Vous pouvez indiscutablement vous aider. Consultez votre médecin : il sait comment vous remettre sur la voie de la santé.

DIVISION DE LA TUBERCULOSE.

Le ministère de la Santé et du Bien-Etre social

Docteur Jean Grégoire
sous-ministre

Honorable Henri Groulx
ministre

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La préparation de nos jeunes au progrès culturel ou matériel, si elle exige une formation spéciale, entraîne par le fait même la diffusion de l'enseignement supérieur.

Grâce à l'impulsion donnée par le Secrétariat de la Province, nos Ecoles professionnelles sont devenues des foyers de culture, où la jeunesse pourra toujours puiser les ressources nécessaires à l'épanouissement de ses facultés intellectuelles.

JEAN BRUCHESI
sous-ministre

HECTOR PERRIER
ministre

La Pharmacie Paul Lippens, sise 3450 Saint-Denis, entre Sherbrooke et Carré Saint-Louis, a été fondée le 24 juin 1942, par Paul Lippens, bachelier-ès-arts, diplômé en Bactériologie Générale (Faculté de Médecine), bachelier et licencié en Pharmacie, bachelier en Optométrie.

PHARMACIE D'ORDONNANCES

ENTIÈREMENT DÉVOUÉE A LA PROFESSION MÉDICALE

LABORATOIRE DE BIOLOGIE

Analyses

HARBOUR
9185

OFFICINE DE PHARMACIE

Prescriptions

Nous envoyons chercher vos ordonnances partout en ville.

Toute commande postale reçoit une attention immédiate.

Nos prix sont les plus bas possible.

PAUL LIPPENS

B.A., B.D., B.P.H.M.L., B.A.O., O.D.

Spécialiste en Prescriptions

MONTREAL